



Ottignies Louvain-la-Neuve



Ville Universitaire d'Avenir
Jumelée avec Jassans-Riottier (France)

Bulletin Communal Officiel



Juin 1985



Jean-Paul II chez nous : la toque ou la calotte. Un dilemme avec lequel on peut vivre (voir notre supplément à l'intérieur).

Informations générales

Sommaire

Bulletin Communal Officiel
distribué gratuitement dans toutes les
boîtes aux lettres d'Ottignies-Louvain-la-
Neuve

Secrétariat de Rédaction :
José Desmet

Administration et Publicité :
Avenue des Combattants 35
1340 Ottignies
Tél. 414072 - ext. 18

Réalisation Technique :
Imprimerie Typo-Offset J. Dieu-Brichart
Chaussée de la Croix 47
1340 Ottignies
Tél. 415024

- Les articles signés n'engagent que
leurs auteurs.

- Reproduction des textes autorisée en
mentionnant l'origine complète

- Reproduction des annonces commer-
ciales interdite.

Informations générales	3-5	Participation	14
Tarif des concessions aux cimetières		Echos des Commissions Consultatives	
Votre Conseil Communal		En suivant les séances du Conseil Communal	
Entretien des terrains		Vous êtes invités à Jassans	
Agenda	5	Santé	16
Programme complet de la kermesse de juin		Lutte contre le tétanos	
Commerce	6	Collecte de sang	
Les marchands ambulants : qui sont-ils, quelles sont leurs obligations ?		Social	17-19
Cultes	7	Pensions : nouvelles dispositions	
L'église du Centre a 200 ans		Les services du CPAS	
Culture	7-8	Demandeurs d'emplois, partez gagnants !	
Saison 85-86 du Centre Culturel		Parkings pour handicapés	
Echos	9-11	Sports	20
Blocrytus		La saison sur le ballodrome des Bruyères	
La libération des camps		Tribune de l'opposition	21-22
In mémoriam		Autant savoir	23
Jeunes	12-13	La fraîcheur des denrées alimentaires	
Panorama : quelle école pour votre enfant ?		Dernière minute	23
		Ristourne aux familles nombreuses	
		Centre de Loisirs Actifs	24
		Complétez votre bulletin d'inscription !	

La nouvelle Renault 5.

Elle est nouvelle dehors et dedans. Encore plus économique et dotée d'une technologie d'avant-garde. La nouvelle Renault 5, la Super 5, va étonner.

Consommation la plus basse au monde pour un moteur à essence. Espace intérieur agrandi notamment par de nouveaux sièges monotrace.

Commande à distance des portes et vitres électriques (sur la version TSE), symbole d'un confort exceptionnel. Partez à sa découverte.

INT. BUREAU D'ÉTUDES 6578



La Renault Super 5.



Concessionnaire

Garage Renard et Fils

sprl

Avenue provinciale 51

1341 Ottignies-Louvain-la-Neuve

Tél. 010/614762 - 614763

Informations générales

Associations Patriotiques

Sous ce titre, nous avons publié, dans notre numéro 24, la liste des associations dont les activités s'exercent sur le territoire de la ville.

Nous avons reçu une lettre des délégations de ces associations nous faisant part, avec raison, de leur étonnement de ne pas voir figurer dans cette liste la Fraternelle des Volontaires de Guerre, 2^e Brigade Yser, présidée par M. R. Graux, rue de la Fontaine, 21 — Tél. 41 5884.

C'est donc avec plaisir que nous publions ce rectificatif.

Par la même occasion, nous signalons que M. Jules Dessy, av. des Peupliers 8 — Tél. 41 6467, a été élu, lors de l'Assemblée Générale du 13 avril dernier, Président du Front Unique FNC-FNI d'Ottignies-LLN.

Chiens sans médaille

Vous n'êtes pas sans savoir que tout chien doit posséder une médaille.

Cet insigne est la preuve du paiement de la taxe appliquée sur cet animal.

Les propriétaires de chiens sont invités à retirer la médaille pour l'année 1985 au Commissariat de Police, av. des Combattants, 26 (bureaux ouverts du lundi au vendredi de 9 à 12 et de 13 à 16 h. 30 ainsi que le samedi de 9 à 12 h.) — Tél. 41 4503.

CGERO 
nous sommes à vos côtés

Tarif des concessions aux cimetières (au 1.1.1985)

	Personnes habitant la commune	Personnes n'habitant pas la commune
Concession non destinée à la construction d'un caveau	7.500,-	15.000,-
Concession destinée à la construction d'un caveau	15.000,-	30.000,-
Cellule de columbarium	15.000,-	30.000,-

Sont considérées comme habitant la commune, les personnes qui :
— ont quitté la commune depuis moins de 10 ans
— sont inscrites dans un home, au départ de notre commune.

Pour l'application du présent tarif, c'est l'inscription au registre de la population qui fait foi.

Les demandes de concessions doivent être introduites au Service de l'Etat Civil, avenue des Combattants 35 — Tél. 41 4072.

TOUT POUR L'AUTO

VARO

Ampoules - Batteries - Filtres - Bougies
Courroies - Freins - Huiles
Bombes de peinture - etc.

Ouvert aussi le samedi matin

Tél. : 010/61 1418

Chaussée Provinciale 47
Céroux-Mousty

Amélioration des potentialités de la Police

Au cours des derniers mois de l'année 1983, notre arrondissement a été aux prises avec les « tueurs fous » de sinistre mémoire.

Ce fléau suscita une prise de conscience des milieux judiciaires et politiques et aboutit à une vaste confrontation des responsables de la sécurité.

Dans le cadre de cette opération d'envergure notre Police communale a étendu les accords de réciprocité qu'elle avait entamés avec d'autres communes afin de permettre aux policiers d'exercer leur mission au-delà des limites territoriales.

La coordination entre la Gendarmerie et la Police communale fait l'objet d'une attention toute particulière et un projet de liaison radio est en cours.

L'armement sera restructuré et mieux adapté à la situation actuelle. Le calibre 9 et .38 spécial équipe déjà le personnel.

Des cours techniques d'intervention anti-banditisme sont organisés dans le cadre de l'organisation interpolices.

Des patrouilles de nuit ou de week-end sont organisées en fonction des circonstances et on prévoit la création d'une section d'intervention spécialement équipée.

Chacun sait d'autre part que la meilleure façon de lutter contre le banditisme consiste à réduire la délinquance routière. C'est la raison pour laquelle notre Police communale a été équipée très rapidement de divers appareils de mesure tels que : sonomètre (lutte contre le bruit des moteurs), spidomètre (radar de vitesse) et curvomètre (calcul sur rouleaux de la vitesse des véhicules à deux roues).

Malheureusement, la fonction principale de nos policiers restera mal assurée aussi longtemps qu'elle sera encombrée par les tâches administratives. Mais cela est une autre histoire, liée au manque de personnel auquel les autorités de la Ville sont très attentives. En effet, le cadre du personnel de police a été récemment élargi pour y faire face.

Informations générales

Votre Conseil Communal

Vous trouverez ci-dessous la liste complète des membres du Conseil Communal avec leurs coordonnées ainsi que les attributions des Echevins.

Bourgmestre :

- Yves du Monceau
av. du Parc, 3
1340 Ottignies
Tél. 41 46 30
Attributions : Administration générale, Police, Finances

Echevins :

- Jean Sablon
Grande Avenue, 1
1341 Cérroux-Mousty
Tél. 61 11 07
Attributions : Travaux publics, Affaires rurales
- Joseph Pierson
Rue Léon Dekaise, 22
1342 Limelette
Tél. 41 42 43
Attributions : Etat Civil, Affaires sociales
- Claire Delbrassinne-Mathieu
Rue de Namur, 12
1340 Ottignies
Tél. 41 63 31
Attributions : Instruction publique, Culture
- Anne André-Léonard
Rue de la Chapelle, 40
1340 Ottignies
Attributions : Jeunesse et sports, Fêtes et cérémonies, Tourisme, Commerce, Foires et Marchés
- Jean de Fays
Sentier du Biéreau, 7
1348 Louvain-la-Neuve
Tél. 41 81 75
Attributions : Urbanisme, Aménagement du territoire, Environnement, Information, Coopération au développement

Conseillers communaux :

Intérêts Communaux

- Jean Sondag
Rue des Coquerées, 44
1341 Cérroux-Mousty
Tél. 61 22 30
- Joseph Roobrouck
Rue de Lasne, 4
1340 Ottignies
Tél. 41 38 54
- Michel Pirson
Rue J. Coppens, 11
1341 Cérroux-Mousty
Tél. 61 10 59

- Gérard Deprez
Av. des Combattants, 25
1340 Ottignies
Tél. 41 85 44
 - Nicole Lewalle-Wilkin
Av. de Lauzelle, 25
1340 Ottignies
Tél. 41 46 77
 - André Hancré
Ch. de La Croix, 53a
1340 Ottignies
Tél. 41 47 73
 - Robert Delogne
Av. du 11^e Zouaves, 33
1342 Limelette
Tél. 41 60 37
 - Jacques Otlet
Rue Chapelle aux Sabots, 17
1341 Cérroux-Mousty
Tél. 61 45 38
- #### Démocratie Nouvelle
- Valmy Féaux
Av. Bontemps, 16
1340 Ottignies
Tél. 41 32 36
 - André Decaffmeyer
Av. Bel Horizon, 45
1341 Cérroux-Mousty
Tél. 61 39 08
 - Maud Duchâteau-Maillet
Av. des Villas, 8
1340 Ottignies
Tél. 41 52 83
 - Gustave Schoonjans
Vieux Chemin de Genappe, 14
1340 Ottignies
Tél. 41 63 51
 - Jacques Benthuyts
Rue de la Chapelle, 86
1340 Ottignies
Tél. 41 81 30
 - Patrick Dupuis
Rue des Annettes, 45
1348 Louvain-la-Neuve
Tél. 41 12 86
 - Jean-Marie Dubois
Av. des Capucines, 47
1342 Limelette
Tél. 41 13 48
 - Willy Daout
Rue du Chemin de Fer, 14
1340 Ottignies
Tél. 41 52 38

Vivre Autrement

- Marc De Coster
Av. des Peupliers, 11
1340 Ottignies
Tél. 41 60 43
- Jacques Lega
Scavée du Biéreau, 6
1348 Louvain-la-Neuve
Tél. 41 79 55

- Jean-Luc Roland
Place des Giroflées, 6
1348 Louvain-la-Neuve
Tél. 41 83 49

Philippe Gomez

assureur conseil (courtier agréé) - prêts - épargne

*spécialiste en revenu garanti,
assurances pension et prêts hypothécaires*

Try Martin 5 (Hocaille Clos)
1348 Ottignies LLN

Tél. 010/41 8737

CPAS

- Nicole Lewalle-Wilkin, Présidente
av. de Lauzelle, 25 - Ottignies
Tél. 41 46 77
- André Decaffmeyer
av. Bel Horizon, 45 - Cérroux-Mousty
Tél. 61 39 08
- Nelly Barbieux-Bodeux
av. Fabiola, 39 - Ottignies
Tél. 41 69 65
- Jean-Pierre Houart
av. Lambermont, 28 - Limelette
Tél. 41 56 05
- Nadine Paquay-Dardenne
rue A. Haulotte, 30 - Limelette
Tél. 41 97 89
- Raoul Pierre
rue de l'Invasion, 77 - Ottignies
Tél. 41 77 45
- Patrick Piret-Gérard
Grand'rue, 3 - Cérroux-Mousty
Tél. 61 10 16
- Marguerite Pirsoul-Rigaux
rue de l'Invasion, 96 - Ottignies
Tél. 41 44 24
- Charles Poussière
Clos des Colombes, 17 - Limelette
Tél. 41 86 29
- Raoul Vassart
av. du Tienne, 22 - Ottignies
Tél. 41 41 64
- Christiane Verougstraete-Steisel
rue de Moriensart, 4 - Cérroux-Mousty
Tél. 61 28 97

SERVICE 21

Secrétaire indépendante

Tous travaux de dactylographie,
traitement de textes, mémoires,
rapports expertises, cahier des charges...

Rue de Pinchart 21
1340 Ottignies
Tél. 010/41 62 95

Informations générales

Entretien des terrains

On remarque parfois que des parcelles de terrains, tant bâties que non bâties, sont laissées en friches et son envahies par des broussailles.

Il est évident qu'une telle situation nuit aux parcelles voisines : herbes en graine, chardons et dépôts de toutes sortes se retrouvent sur les terrains ainsi abandonnés.

C'est la raison pour laquelle nous demandons aux propriétaires de ces terrains de faucher les herbes au moins une fois par an avant le 15 juillet (conformément au règlement communal).

Les accotements et les fossés bordant ces terrains doivent également être entretenus.

L'Administration communale avertira les propriétaires en infraction en leur donnant un délai de 15 jours. Après quoi, elle fera exécuter le travail à leur frais.

Il est rappelé qu'en cas de dommage aux personnes et aux biens les tribunaux compétents peuvent prescrire des dommages et intérêts ainsi que des peines de police.

Librairie

Articles de bureau

Fournitures scolaires

Gamme complète des stylos

- Waterman • Parker •
- Mont Blanc • Scheaffer •

Librairie du Centre

Boulevard Martin 16
1340 Ottignies

Tél. 010/413672

Avaloirs bouchés ?

Prenez l'habitude de dégager régulièrement l'avaloir situé devant votre domicile.

En cas d'orage, cela vous évitera d'être inondé !

Agenda

Grande Kermesse de Juin

Cette année la Grande Kermesse communale se déroulera du 21 au 25 juin.

Nous vous donnons un aperçu du programme mis au point par le Comité des Fêtes présidé par M. André Notte :

Vendredi 21.6 :

Election de Miss Ottignies-LLN : la gagnante passera dix jours à la Costa-Brava.

Samedi 22.6 :

Fête des Jubilaires : les couples seront reçus à l'Hôtel de Ville à partir de 11 h.

Course cycliste : réservée aux amateurs internationaux, elle se déroulera à partir de 14 h. sur le nouveau circuit d'Ottignies.

Sortie musicale : prévue à partir de 19 h., elle sera animée par le « Collegian's Band » de Tubize.

Dimanche 23.6 :

L'après-midi sera consacré au traditionnel cortège auquel participeront notamment : la Fanfare de la Police de Charleroi, le groupe folklorique « Les Canaris » de Namur et les Majorettes de Andage.

Le cortège sera complété cette année par un défilé de chars et de groupes participant au concours organisé par le Comité des Fêtes dont le premier prix en espèces sera de 15.000 Frs.

Concours de chars :

Cette initiative a rencontré beaucoup d'intérêt auprès du public et particulièrement des jeunes. Elle a même dépassé les limites communales puisque vous aurez le plaisir de découvrir des groupes de Wavre et de Jümet. On attend également les Géants de Court St-Etienne !

Le thème généralement évoqué par les concurrents sera bien sûr, la musique, étant donné qu'un prix spécial sera attribué dans le cadre de « 1985, Année de la Musique ». Nous ne pouvons pas vous en dire plus car chaque participant a voulu garder le secret. Ce qui est certain, c'est que la couleur et l'originalité seront au rendez-vous le dimanche 23 juin après-midi.

Foire aux Artisans :

accessible à tous les artisans de la région qui pourront installer leurs tréteaux au Bd Martin à partir de 14 h.

Rencontre Amicale de Pétanque : elle se déroulera comme chaque année à partir de 14 h. sur le terrain de la Ferme du Douaire. Cette année la Pétanque du Blanc Ry rencontrera la Pétanque Ixelloise.

Lundi 24.6 :

Gala de Katch : trois combats sont prévus : un combat masculin à deux, un combat féminin à deux et un combat mixte à quatre.

Feu d'artifice musical : il sera tiré en soirée sur l'esplanade de la Ferme du Douaire.

Mardi 25.6 :

Course cycliste : comme celle du samedi, elle est réservée aux amateurs internationaux et se déroule au cours de l'après-midi sur le même circuit.

Amis sportifs, attention !

Le lundi de la kermesse (24.6) débutera une série de quatre journées éliminatoires organisées par la Société de Balle Pelote « Ottignies-Bruyères » sur son ballodrome de la rue de l'Invasion dans le cadre du 3^e Tournoi d'Ottignies-Louvain-la-Neuve. La finale aura lieu le vendredi 28 juin.



Fêtes de Wallonie 1985

Venez nombreux à la 2^{ème} Marche en Etoile et aux Flambeaux, le vendredi 27 septembre 1985.

Renseignements :

Louvain-la-Neuve : Gérard De Bock
Hôtel Etap. — avenue de Lauzelle
Tél. : 41 0751

Limelette : Dany Migeot
Clos des Mésanges, 57
Tél. : 41 3739

Céroux : Gérard Delforge
Rue aux Fleurs, 7
Tél. : 61 4041

Mousty : Gérard Vanderbist
Rue Joseph Coppens, 7

Ottignies : Emile Tasson
Maison du Tourisme.
Tél. : 41 2740

Le programme des Fêtes de Wallonie 1985 paraîtra prochainement.

Commerce

Marchands ambulants

Depuis le 29 mars dernier les modalités de demande et de délivrance des autorisations d'exercer le commerce ambulant ont été sensiblement modifiées.

Notons tout d'abord que la durée de validité des cartes émises par les Classes Moyennes a été portée à six ans. Pratiquement, cela revient à dire, que les cartes du modèle ancien auront une validité prolongée d'un an sans qu'une demande doive être introduite. A ce propos, nous attirons l'attention des bénéficiaires sur la nécessité d'introduire la demande de renouvellement selon les conditions figurant sur leur autorisation.

Les nouvelles cartes seront bleues pour les personnes exerçant un commerce ambulant pour leur propre compte ou par tiers interposé. Elles porteront une photo récente du titulaire revêtue du timbre de la Ville. Quant à celles délivrées pour compte d'autrui, elles seront roses.

Enumérons brièvement les endroits où la vente peut avoir lieu :

— sur les marchés publics (y compris les foires ou kermesses)

— sur la voie publique (y compris porches, halls d'entrée et corridors accessibles au public)

— de porte à porte.

Il existe évidemment des marchandises dont le colportage est strictement interdit. Ce sont notamment les médicaments, les armes et les munitions, les pierres et les métaux précieux, les articles d'horlogerie et les bijoux.

Complétons notre information en signalant quelques cas particuliers :

— Une friterie est-elle considérée comme étant un commerce ambulant ?

Oui, si elle est installée sur un terrain privé situé en bordure de la voie publique.

— Un marché à la brocante est-il soumis à la réglementation relative au commerce ambulant ? Oui. Sauf toutefois pour les manifestations philanthropiques temporaires et pour les particuliers qui y vendent (1 ou 2 fois par an) des objets personnels.

— Un cultivateur qui vend ses pommes de terre de porte en porte doit-il avoir une carte d'ambulant ? Non. Il en va de même pour l'horticulteur, le chasseur ou le pêcheur qui vend les produits de son travail.

Quelques obligations du Commerçant Ambulant

1. Etre en possession de sa carte.
2. Pour ceux qui exercent sur les marchés : placer une plaque d'identification portant leur nom, adresse, numéro de la carte et registre du commerce.
3. Ceux qui exercent de porte à porte sans véhicule doivent présenter leur carte avant toute offre de vente.
4. Ceux qui utilisent un véhicule doivent placer sur celui-ci une plaque d'identification portant les mentions reprises au n° 2 ci-dessus.
5. Les marchands ambulants qui cessent leurs activités doivent rentrer leur carte au Commissariat de Police, av. des Combattants, 26 dans les deux mois de la cessation en indiquant les motifs de celle-ci.

Ets **Stuyckens Jules & Fils** sprl

Chaussée Provinciale 71-73
1341 Céroux-Mousty
Tél. 010/612290 - 613046

MICHELIN



Tourisme - Poids lourds - Agricoles - Génie civil
Neige et à clous - Neufs - Rechappés

en 1903
nous vendions
du bois

en 1983
nous vendons
encore
du bois
à
ottignies
au
69, rue du monument

les magasins
decoux s.a.
Tél. : 010/41 30 06

isolation
portes
éternits
panneaux
gyproc
plastiques
etc...



CGERE

nous sommes à vos côtés

Cultes

Le 200^e anniversaire de l'Église St-Remi

L'église décanale Saint-Remi (Centre) fête cette année son 200^e anniversaire.

A cette occasion, différentes manifestations se dérouleront *dans l'église*. Nous vous en donnons un aperçu ci-après :

Le 8 septembre :
Présentation d'un livre écrit par A. Leger (Président de la Fabrique d'église) et intitulé : 200 ans de vie paroissiale.

Vernissage de l'exposition de photographies : « Deux siècles de vie paroissiale en images ». Cette exposition restera ouverte jusqu'au 22 septembre.

Le 15 septembre :
Grande fête paroissiale avec rallye et différentes animations.

Le 21 septembre :
Concert par la Philharmonie Concordia.

Le 28 septembre :
Messe en wallon animée par le Cercle l'Effort, suivie d'une pièce en wallon en un acte.

Le 13 octobre :
Messe solennelle célébrée par Monseigneur Danneels.

Le 25 ou le 26 octobre :
Concert Vivaldi — Bach — Haendel par la Chorale Royale St-Remy.

En novembre :
Grand jeu théâtral : Saint-Remi à travers la vie de l'église conçu et écrit par Yvonne Rayé, avec la collaboration du Théâtre de la Lorgnette, des chorales à Cœur joie et des élèves de l'Académie.

Les dates manquantes ainsi que l'heure des spectacles seront communiquées ultérieurement.

Un nouveau séminaire à Limelette

L'ancien presbytère de Limelette (St-Géry) est devenu, depuis le jeudi-saint, une annexe du séminaire de Bruxelles.

Les séminaristes francophones de l'archidiocèse y passeront leurs premières années de formation.

Cette nouvelle implantation est un événement important car il était essentiel que le séminaire puisse être bien visible et en contact avec les jeunes du Brabant Wallon.

Culture

Centre Culturel : Saison 85-86

Après une saison dont tout le monde s'est plu à souligner la haute qualité, la tâche du Centre Culturel, pour préparer le programme de la nouvelle saison, n'était pas des plus aisées.

Nous croyons pouvoir dire cependant que la prochaine saison ne décevra pas les spectateurs qui se pressent de plus en plus nombreux aux séances du Centre Culturel.

Au moment où nous mettons sous presse, le programme n'est pas encore entièrement terminé, mais nous pouvons déjà dévoiler quelques éléments.

Soulignons tout d'abord, que le Centre Culturel participera au « Festival Europalia Espagne », avec une soirée présentant les meilleurs chanteurs actuels de Flamenco. Dans l'ordre du folklore, nous accueillerons également les fameux ballets « Carnaval à Rio ».

Sur le plan théâtre, outre le théâtre des Galeries, avec une pièce désopilante : « Les filles » et le Théâtre National avec la somptueuse comédie musicale « La Vie Parisienne », le public d'Ottignies pourra applaudir cette année encore quelques grandes vedettes du cinéma et du théâtre dans des pièces venant tout droit de Paris : « Messieurs les Ronds de Cuir » et « Oncle Vania » avec Jean-Pierre Marielle.

Citons encore au programme le Concert du Festival du Brabant avec le célèbre guitariste Lagoya.

Un événement musical

Pour la première fois à Ottignies et à l'invitation du Centre Culturel aura lieu un concert donné par un lauréat du Concours Reine Elisabeth.

Celui-ci sera accompagné par l'Orchestre National sous la direction de Georges Octors.

Un événement qu'aucun mélomane ne voudra manquer.

(Au Centre Culturel le 19 juin à 20 h. 15 — rens. 010/414435)

typo • onset • photocomposition • maison
édition • imprimerie • typo • offset • photo
composition • maison d'édition • imprimerie • typo • offset • photocomposition
maison d'édition • imprimerie • typo • offs
• photocomposition • maison d'édition •
mprimerie • typo • offset • photo • pos
on • n • zation • imp • Re • typ
file • photocomposition • maison d'édition
OR • imp • B • typo • offset • photocom
position • maison d'édition • imprimerie
Chaussée de la Croix, 47 - 1340 Ottignies-Louvain-la-Neuve - Tél. : (010) 41 50 24
typo • offset • photocomposition • maison

J. DIEU BRICHART

Festival du théâtre pour l'Enfance

Cette année le Festival du Théâtre pour l'Enfance et la Jeunesse se déroulera à Huy du 19 au 25 août prochain.

On se rappellera que c'est au cours de ces rencontres nationales que sont sélectionnés les spectacles financés par les pouvoirs publics.

Les lauréats ont ainsi l'occasion de présenter leurs spectacles dans les différentes salles du pays et notamment au Centre Culturel. Soulignons à ce propos que la sélection présentée au cours de la saison qui se termine a rencontré un vif intérêt non seulement auprès des enfants auxquels elle était principalement destinée mais aussi auprès des enseignants et animateurs concernés.

Ce succès a encouragé les responsables du Centre Culturel à renouveler l'expérience pour la saison 1985-1986. Alors, si vous êtes parents, enseignants ou animateurs et que ces spectacles vous intéressent, prenez contact avec M.D. Daveau, animatrice au Centre Culturel. Tél. : 410175

Clôtures DETHY sprl

Avenue Albert 1^{er} 33
1342 Limelette
Tél. 010/41 5088

Distributeur reconnu Bekaert

Piquets en fer plastifié, bois, béton, caoutchouc

Treillis en tous genres, plastifié et galvanisé

Accessoires pour clôtures électriques

Clapiers - Chenils

Remise à domicile

C'est au feu que je pardonne

Les Plumes Romanes ont reçu lors de leur réunion du 20 avril Madame Andrée Sodenkamp, venue présenter son dernier recueil « C'est au feu que je pardonne », avec la complicité de Viviane Chantel et Irène Deneuille. Cette dernière nous a chanté plusieurs textes d'Andrée Sodenkamp, mis en musique par ses soins. Un disque vient de sortir.

La Chèvre de Monsieur Seguin

Les « Plumes Romanes » viennent de publier un recueil de poésie : « La Chèvre de Monsieur Seguin ou Les Surprises de la Liberté Provisoire ».

Ce thème avait été soumis aux Plumes Romanes, pour réaliser une soirée poétique, style cabaret littéraire.

L'idée nous a tous séduits, tant et si bien que nous nous sommes retrouvés avec plus d'une dizaine de versions différentes.

« Les chèvres » de Monsieur Seguin nous ont passionnés. Puis nous nous sommes intéressés au loup. Était-il vraiment si sanguinaire ? Ce loup ne faisait-il pas que remplir son rôle ? Ensuite nous nous sommes intéressés à Monsieur Seguin : était-il un bienfaiteur ou un dictateur ? Enfin nous nous sommes demandé : « La liberté, pour quoi faire ? »

Les réponses vous sont données par l'intermédiaire des textes réunis dans cette plaquette. J'espère qu'ils vous amuseront, vous intéresseront, vous passionneront, comme nous l'avons été.

On peut se procurer la plaquette au prix de 120 F. chez Mme Liliane Toussaint — 18, rue Nouvelle — 1341 — Céroux-Mousty ou en versant cette somme au compte n° 068-0919590-57 de Plumes Romanes.



Coiffure Monique

Rue Chapelle aux Sabots 20
Limauges
Tél. 010/61 2433

- Spécialité : Brushing
- Dépositaire des produits du Dr. Renaud

Fermé lundi et mercredi après-midi

Ferme des Convives

Stages artistiques du 1^{er} au 4 juillet 1985. (de 9 h. à 16 h.)

Peinture chinoise (Chao-Mo)

Aquarelle (André)

Terre (Myriam)

Chant (Jacqueline et Danielle)

Mime (Fujio Ishimaru)

Stage créatif pour les enfants du 8 au 11 juillet (de 9 à 16 h.)

Ce stage est éducatif dans le sens où il développe chez l'enfant l'imagination, la maîtrise de soi et la détente par des activités artistiques et créatrices.

Ces stages s'adressent à ceux qui veulent vivre un apprentissage bien sûr, mais aussi une expérience personnelle, une détente, des rencontres, dans une ambiance chaleureuse et un cadre reposant. Cette ambiance est en partie assurée par Dominique et son inégalable buffet froid servi à l'Etable où sont d'ailleurs conviés sympathisants, voisins ou amis non participants aux stages. Qu'on se le dise...

Le 4 juillet, dernier jour des stages artistiques, il y aura portes ouvertes où chaque atelier présentera son travail, de 16 à 18 h. C'est l'occasion peut-être de se rencontrer autour d'une bonne bière...

Pour tous renseignements :
Ferme des Convives
Rue A. Haulotte, 4
1342 Limelette-Rofessart
Tél. : 010/41 1732

G. NOEL

Maison fondée en 1920

Avenue Albert 1^{er} 43
1342 Limelette
Tél. 010/41 31 90

- Vente et réparation du matériel agricole et horticole
- Travaux de soudure et vente fer au détail
- vente huile Castrol

Le déraillement d'Ottignies

Mercredi 24 avril à 21 h. 15 un train de minerais a déraillé à la sortie de la gare en direction de Namur.

Ce spectaculaire accident n'a heureusement pas fait de victime. Quant aux dégâts matériels, ils sont considérables. En effet, sur un ensemble de 18 wagons, neufs se sont couchés sur le sol ou se sont retournés et trois autres ont labouré toute la largeur des deux voies en fauchant les poteaux et arrachant les caténaires.

Le trafic a dû être dévié pendant plusieurs jours malgré le travail acharné

des équipes de cheminots et l'appui technique d'un imposant matériel.

Notons qu'il faut remonter à 1895 pour retrouver la trace d'une catastrophe ferroviaire. Cette année-là un télescopage s'était produit entre les gares d'Ottignies et de Mousty. Il avait coûté la vie à de nombreux congressistes revenant de Nivelles. Un monument fut élevé à leur mémoire en bordure de la rue du Monument. Détruit lors du bombardement de 1944, il fut remplacé par une plaque commémorative scellée dans un mur d'une propriété voisine.

Un très beau succès pour Blocrytus

Le samedi 11 mai dernier, la grande salle du Centre Culturel était le cadre d'un voyage extraordinaire organisé par les 375 enfants des 18 classes du groupe scolaire de Blocry.

Un très grand succès à vrai dire pour ce spectacle d'une durée de trois heures où chacun, du plus jeune au plus âgé, a voulu montrer qu'il était « dans le coup ».

« Blocrytus », c'est le générique de la représentation offerte devant une salle comble, avait rassemblé toutes les énergies et les dévouements tant du personnel enseignant que des parents.

Le programme, fort copieux et merveilleusement animé par les élèves de 3^e année A (classe de Mme Bonnet), se termina en apothéose par une pièce de théâtre « Astérix chez les Belges » interprétée par la classe de M. Gérard (3^e année B).

Le succès rencontré va sûrement inciter les organisateurs à recommencer l'an prochain.



Dejean

Vue générale des lieux. On voit, à gauche une annexe de la gare au pied de laquelle un wagon a déversé son chargement de minerais. Au centre : la toute nouvelle grue SNCB utilisée pour redresser les wagons. Au fond : les immeubles du Tiernat.



Dejean

L'état des voies après le déraillement. On peut juger de l'importance des dégâts et constater la formidable poussée exercée par les wagons qui sont enchevêtrés. Le morceau de rail tordu en donne une idée.



Dejean

Sur le pont de l'avenue des Combattants : les wagons renversés ou retournés. Un miracle qu'aucun d'entre eux ne se soit écrasé sur la chaussée fort fréquentée !



Fargeat-Dumoulin sprl

Produits pétroliers

Location de containers

Avenue Lambermont 8
1342 Limelette
Tél. 010/41 3324 - 41 7027

Agrandissement des salles d'exposition

Les Galeries Meublax

de la maison STORMACQ

Salons, salles à manger,
chambres à coucher,
petits meubles,
tapis en laine, etc...

grand choix d'articles pour cadeaux

Rue E. Berthet 49
1341 Céroux-Mousty Tél. 61 21 04

Le 45^e Anniversaire de la Bataille de la Dyle

La bataille de La Dyle des 13, 14 et 15 mai 1940 n'a pas laissé qu'un souvenir de destruction et de morts dans la mémoire de nos concitoyens.

Ce fut, tant à Limelette qu'à Ottignies ou à Céroux-Mousty, le point de départ d'une amitié durable avec ceux du 22 RTA ou du 11^e Zouaves qui défendirent courageusement les positions qui leur avaient été assignées le long de la Dyle et de la voie ferrée vers Gembloux.

Ces relations amicales se sont concrétisées par un jumelage avec la commune de Jassans-Riottier d'où une délégation était venue le 11 mai dernier commémorer le 45^e anniversaire de la Bataille de La Dyle.

Parmi les personnalités ont remarqué notamment M. Alain Poher (Président du Sénat français), Chaussie (Président National de « Flandres-Dunkerque ») et Colombel (maire de Jassans).

Ce fut réellement une journée de retrouvailles car certains anciens combattants de notre ville vécurent leur captivité dans les mêmes stalags que ceux de Jassans. Ainsi, Maurice Masson, Adjoint au Maire et Président de l'Association des Anciens Prisonniers de Jassans, fut enchanté de retrouver ses anciens compagnons pour lesquels il n'hésita pas à pousser la chansonnette dans l'ambiance très sympathique du banquet fraternel offert en la salle « Cérusiana ».

Le 40^e Anniversaire de la libération des Camps

Le samedi 11 mai dernier une messe solennelle a été célébrée par Monsieur le Doyen Dereau en l'église St-Remi à la mémoire des Anciens Prisonniers de Guerre et victimes des deux guerres.

Elle fut suivie d'un dépôt de fleurs aux Monuments aux Morts et d'une réception académique à l'Hôtel de Ville où furent remises les médailles commémoratives du 40^e Anniversaire de la libération des camps.

Cet anniversaire nous rappelle qu'en Belgique ils furent 200.000 hommes à prendre le chemin des oflags et des stalags au terme de la capitulation de 1940. Quatre-vingt mille prisonniers wallons subirent une captivité de cinq ans. Quarante ans plus tard, ils sont encore 39.000 qui ont célébré cette année l'anniversaire de leur libération.

Des statistiques ont été dressées qui établissent avec certitude que la guerre a volé 10 ans d'espérance de vie aux invalides survivants.

Mais il n'y eut pas que des prisonniers de guerre. Il y eut aussi 60.000 prisonniers politiques.

L'inhumaine rigueur des camps de concentration fut autrement désastreuse que les sévérités de la détention militaire. A tel point que 8.000 survivants seulement pourront célébrer en 1985 le 40^e anniversaire de leur libération.

Et ce n'est pas tout. Il ne faut pas oublier en effet Auschwitz, Dachau, Buchenwald, Breendonk et même St-Gilles où furent acheminés 90.000 juifs de Belgique et dont 40.000 périrent pour l'unique raison que leur race devait disparaître.

A travers des cérémonies commémoratives comme celle de ce 11 mai, il est bon que la population se souvienne de la part douloureuse prise par tous ces prisonniers dans l'histoire du pays qui n'a pas fini de panser les plaies des théories du racisme et des suites de la guerre. Il est bon de se souvenir non pas dans la haine mais dans la vigilance devant la résurgence des théories de l'intransigeance. Et dans cet esprit, il est bon de savoir combien sont nombreux les hommes de lettres allemands (journalistes, cinéastes, romanciers, hommes politiques) qui osent, malgré des difficultés particulières, traiter le problème des atrocités commises au nom de leur peuple.

CGER 
nous sommes à vos côtés

Une excursion de la FNTDR

La section locale des Déportés et Réfractaires FNTDR a effectué le 1^{er} mai une excursion à l'occasion du 40^e anniversaire de la libération des camps de prisonniers. Après la traversée des Ardennes et le dîner à Virton, ils ont visité le Fort de la Ferté sur la Ligne Maginot. Les 45 participants ont été chaleureusement reçus par M. le Maire de Villy qui leur a offert le champagne.

Le retour dans la joie s'est effectué par l'Abbaye d'Orval et Marche.



Un bon outil est signé SANDVIK

serrurerie décorative de style
perceuses, scies et meuleuses toujours en promotion !
tout l'outillage Metabo pour le travail du bois !
tout l'outillage de qualité pour le jardinage !
toute la serrurerie décorative de style !
toutes les nouveautés pour les bricoleurs !
toute la nouvelle gamme de perceuses Metabo avec variateur électronique !
toujours les meilleurs prix et les bons conseils !

MELAIN

Rue des Deux Ponts, 17-19
1340 Ottignies
Tél. : 010/41 41 61

In Mémoriam

Francine Beauclercq-Englebert



Dave

Francine Beauclercq-Englebert était née à Ottignies le 7 août 1921.

Elle vécut sa jeunesse au cours des plus sombres années de l'occupation de notre pays. Son civisme et l'intérêt qu'elle portait à ses concitoyens l'incitèrent à offrir son aide bénévole à l'Administration Communale alors dirigée par le Bourgmestre Jules Bontemps qui était aussi membre de sa famille.

C'était l'époque douloureuse où le personnel masculin tombait sous

l'application de l'ordonnance relative au travail obligatoire en Allemagne. Ainsi, en 1943, M^{me} Beauclercq devint membre effectif du service « Ravitaillement ».

En février 1944, après l'enlèvement des registres communaux par la Résistance, on lui confia la confection des nouveaux documents du service « Etat-Civil/Population ».

Après la libération, elle devint titulaire de la sous-agence du service des transports créée dans notre commune par le Ministère des Communications.

A partir de 1945, elle prit en charge la responsabilité du service Etat Civil/Population qu'elle assumait jusqu'à sa mise à la retraite en 1981.

Sa conscience professionnelle et ses qualités de cœur la désignèrent souvent pour assurer le poste de secrétaire communal intérimaire pendant la maladie du titulaire, le regretté Alfred Burny. Ainsi de février à avril 1948 eut-elle à s'occuper particulièrement du Plan Quinquennal des travaux de reconstruction de notre commune dévastée par la guerre.

Francine Beauclercq-Englebert restera pour tous ceux qui l'ont connue et qui

furent nombreux à lui rendre un dernier hommage le jeudi 18 avril 1985, un modèle de simplicité et de courage.

Jean-Louis Mélain



Bauwens

Né à Ottignies le 6 mars 1954, Jean-Louis Mélain était le fils d'une famille de quincaillers bien connue dans la localité.

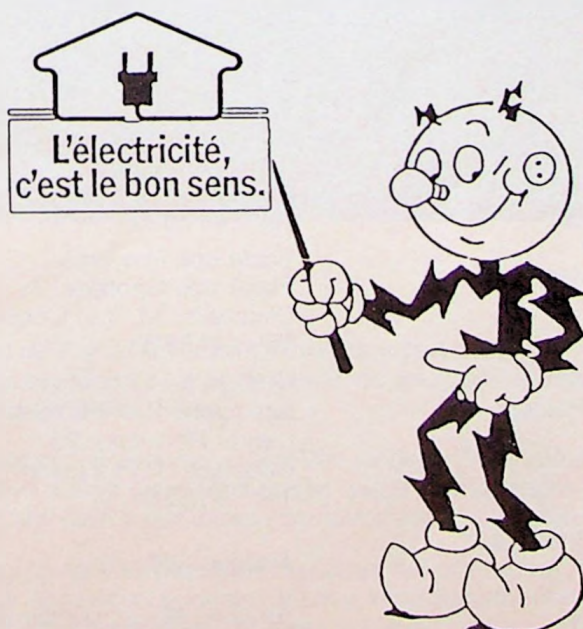
Il fit ses études secondaires à l'Athénée Royal d'Ottignies et entra au Service des Finances de la Ville le 12 décembre 1978. Nommé à titre définitif en 1982, il fut rattaché au Secrétariat Communal.

Décédé le 12 avril 1985 à la suite d'un accident de la route, il laisse le souvenir d'un fonctionnaire qui avait, comme ses parents, le souci de la réussite.

Il participait également aux activités du Basket Club Ottignies-Mt-St-Guibert où ses qualités étaient unanimement appréciées.

Le service funèbre célébré en l'église décanale St Remi le 17 avril rassemblait une foule émue parmi laquelle on reconnaissait une importante délégation du personnel communal venue rendre un dernier hommage à son ancien collègue.

*L'électricité, c'est **UNERG-SEDILEC**
auprès de qui vous pouvez vous informer !*



OTTIGNIES - Rue du Monument 54 - (010) 41 74 04

CGER 
nous sommes à vos côtés

Le Tourisme à Ottignies-LLN

La Fédération Touristique du Brabant a publié son rapport annuel pour 1984. Nous en extrayons les données suivantes qui font apparaître l'intérêt porté à notre ville par les visiteurs venus des quatre coins du pays.

Le site de Louvain-la-Neuve est un des centres attractifs le plus visité de l'arrondissement par les participants aux excursions pour groupes organisées par la F.T.B.

Le musée de Louvain-la-Neuve a reçu 9.383 visiteurs. Les entrées y sont en diminution à cause principalement des fermetures au cours des mois de janvier, juillet et août.

En ce qui concerne le tourisme de plein air, le Domaine Provincial du « Bois des Rêves » a accueilli 82.778 visiteurs. Ce qui représente une sérieuse progression par rapport à 1983 (\pm 30.000). La pêche y a été le principal élément d'attraction (12.018 inscriptions). A noter aussi, en ce qui concerne ce Domaine, que le programme d'aménagement actuellement en cours a joué un rôle déterminant dans cette progression.

L'auberge de jeunesse de Louvain-la-Neuve (voir notre n° 24) a permis d'offrir 300 nuitées (ouverte en avril 1984).

Sur le plan folklorique, les manifestations ont recueilli également un franc succès. Au rassemblement des aérostats de Cérroux, ils étaient 5.000 spectateurs. Au feu de la St-Grégoire, 1.300. A la corrida-relais, 3.500. A la Ducasse des Vis Tchapias, 2.700. Aux 24 h. cyclistes de L.L.N., 50.000. C'est dire que ces réjouissances sont très populaires dans la région.

Les responsables du Tourisme en Brabant et dans notre Ville ont donc tout lieu d'être optimistes et de ne pas ménager leurs efforts.



Panorama de l'Enseignement

En septembre prochain, ce sera la rentrée et pour beaucoup de parents le choix d'un établissement scolaire reste heureusement une préoccupation prioritaire.

La mission d'un Bulletin Communal n'est évidemment pas d'avantager l'un ou l'autre réseau, l'une ou l'autre école, même si la Ville possède son propre réseau scolaire. Nous nous sommes donc contentés de reproduire la liste complète des écoles implantées sur le territoire de l'entité en les classant par niveau d'études.

Il est bien entendu qu'en cette matière, la meilleure information sera celle que chacun d'entre vous pourra obtenir auprès des directions d'écoles.

1. Niveau Gardien

Réseau Communal :

Ecole du Centre
av. des Combattants, 41
Directrice : M^{me} Hannon
Tél. : 41 05 63

Ecole de La Croix
Chée de la Croix, 80 a
Directrice : M^{me} Semal
Tél. : 41 35 85

Ecole de Blocry
rue Haute, 1
Directrice : M^{me} Delafontaine
Tél. : 41 77 20

Ecole de Mousty
rue des Coquerées, 4
Directrice : M^{me} Delveaux
Tél. : 61 23 40

Ecole de Limauges
rue des Ecoles, 1
Directrice : M^{me} Mambour
Tél. : 61 22 76

Ecole de Cérroux
Place Communale
Institutrice : M^{me} Peeters
Tél. : 61 22 78

Ecole du Buston
av. des Sorbiers
Directrice : M^{me} Brunetta
Tél. : 41 11 55

Ecole de Limelette
av. de Jassans, 67
Directrice : M^{me} Libert
Tél. : 41 05 62

Réseau Libre :

Ecole St. Pie X
av. St. Pie X, 5
Directeur : M. Lefèvre
Tél. : 41 45 98

Collège du Biéreau
rue du Collège, 2
Directrice : M^{elle} Sliepen
Tél. : 41 70 37

Ecole des Bruyères
Place des Giroflées, 4
Directeur : M. Van Cottom
Tél. : 41 85 86

Réseau Officiel :

Athénée Royal d'Ottignies
(section gardienne)
av. Bontemps, 2
Directeur : M. Wargnies
Tél. : 41 54 46

2. Niveau Primaire

Réseau Communal :

Ecole de Blocry
rue Haute, 1
Directrice : M^{me} Delafontaine
Tél. : 41 77 20

Ecole de Mousty
rue des Coquerées, 4
Directrice : M^{me} Delveaux
Tél. : 61 39 56

Ecole de Limauges
rue des Ecoles, 1
Directrice : M^{me} Mambour
Tél. : 61 22 76

Réseau Libre :

Ecole St. Pie X
av. St. Pie X, 5
Directeur : M. Lefèvre
Tél. : 41 45 98

Collège du Biéreau
rue du Collège, 2
Directrice : M^{elle} Sliepen
Tél. : 41 70 37

Ecole des Bruyères
Place des Giroflées, 4
Directeur : M. Van Cottom
Tél. : 41 85 86

Collège du Christ-Roi
(uniquement 6^e primaire)
rue du Reniveau, 25
Directeur : R.P. Foulon
Tél. : 41 57 67

Réseau Officiel :

Athénée Royal (section primaire)
av. Bontemps, 2
Directeur : M. Wargnies
Tél. : 41 54 46

Mardi 21 mai 1985 : Jean-Paul II chez nous



Dave

Lors de la visite qu'il fit à l'Université Catholique de Louvain-la-Neuve, le Pape fut accueilli en premier lieu par les autorités communales rassemblées pour la circonstance sous le chapiteau décoré aux couleurs pontificales et dressé sur le pont de Blocry, au pied du château d'eau.

Comme on le voit sur ce document, Mgr Van Cottem, Evêque Auxil. et porte-parole de tous les chrétiens du Brabant Wallon, souhaite la bienvenue au Saint-Père tandis que le Bourgmestre Yves du Monceau se prépare à lui transmettre les vœux de la population locale dont le caractère international est symbolisé ici par ce groupe d'enfants de races différentes.

On reconnaît également les membres du personnel communal : Mr. Claux, Commissaire de Police dont les agents, en collaboration avec la Gendarmerie locale, ont assuré la sécurité de tous en faisant preuve d'une bonne volonté évidente ; MM. Laloux et Bidoul, dont les équipes du Service Travaux ont accompli un magnifique effort pour « planter le décor ».

C'était le début d'une fête « haute en couleurs » émaillée de sourires qui aura réussi à faire oublier, ne fut-ce qu'un jour, la morosité de notre époque et à nous rendre fraternels au-delà de nos différences.

Jean-Paul II chez nous



Dave

Sous la tribune couverte, les autorités communales au grand complet attendent l'arrivée de Jean-Paul II. On remarque, de gauche à droite et au 1^{er} rang : Mr. Colombel (Maire de Jassans), M. Saacke (Burgmeister de Emmerthal), le Sénateur Sondag, Nicole Lewalle (Présidente du CPAS), André Obsomer (Secrétaire Communal), Jean de Fays (Echevin de l'Information, Anne André (Echevin de la Jeunesse et des Sports), Claire Delbrassinne (Echevin de la Culture), Joseph Pierson (Echevin de l'Etat Civil), Jean Sablon (Echevin des Travaux), Mr. le Bourgmestre et André Hancré (Conseiller Communal).

Dans une ambiance chaleureuse et décontractée, le Bourgmestre assure les présentations d'usage (ici avec Mr. Sondag) avant de procéder à la remise des cadeaux offerts par la Ville : une collection reliée aux couleurs du Vatican du Rapport de la Commission « Pavillon du Saint-Siège » à l'Expo '58, un livre de Michel Stériade intitulé « Murs, Muses et Messages de Louvain-la-Neuve » et un chèque de 100 000 frs destiné aux œuvres pontificales qui combattent la faim dans le monde (sur la table on voit le manuscrit calligraphié reproduisant le texte autorisant cette décision).



Dave



Sous l'œil attentif de Mmes Sernal et Hannon (chefs d'écoles) et de Mme Evrard (secrétaire du Bourgmestre), Jean-Paul II signe le livre d'or de la Ville.

Dave



Dave

Jean-Paul II chez nous



Dieu



Dave

Parmi les personnalités présentées au Saint-Père, notons l'Abbé Vandermosten, Curé du Petit-Ry (photo ci-dessus) pour qui cette rencontre fut, comme pour beaucoup d'autres, un événement historique.

Jean-Paul II a également rencontré les handicapés dont il dit que l'épreuve leur a fait acquérir un regard neuf sur l'existence et sur les véritables valeurs (photo en haut à droite).

Puis ce fut le bain de foule comme l'apprécie le Saint-Père. Dans un pays à majorité catholique où l'on compte 28 % de pratiquants et où il existe une crise des vocations (336 séminaristes en 1985), il faut constater d'autre part que plus de 50 % de la population scolaire fréquente les 4.404 établissements de l'enseignement libre essentiellement axé sur les valeurs pédagogiques, disciplinaires et didactiques (photo ci-contre).

Le décor musical, très soigné, fut assuré par une formation de la « Royale Concordia » dirigée par Marcel Ancion.

A son arrivée au Pont de Blocry (bientôt le « Pont Jean-Paul II - ?), le successeur de Pierre est fleuri par 4 enfants de la localité. On reconnaît de gauche à droite : Corine Missart, Benjamin Obsomer, Fabienne Goossens, Yowa Kabambi et Virginie Dieu (photo de dr. en bas). Comme partout ailleurs, le Saint-Père leur manifestera tout l'espoir de vie qu'il met en eux.



Dave



Dave



Dieu

Jean-Paul II chez nous



Dave



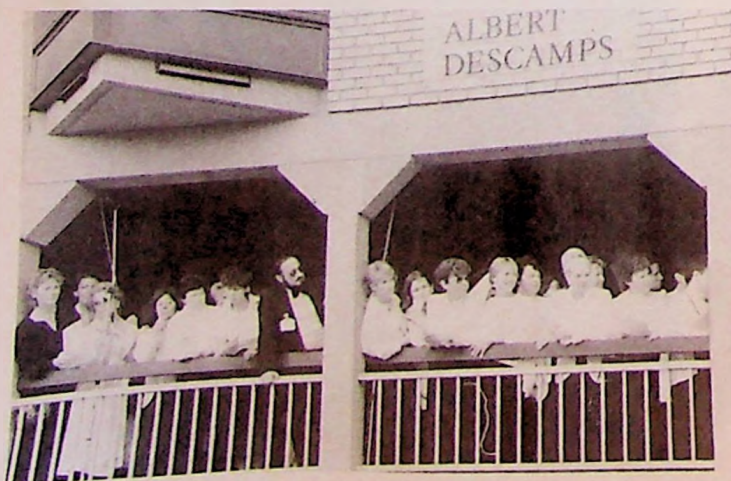
Dave

Au cours de son allocution, Mgr Massaux, Recteur, revendique pour l'U.C.L. une certaine tâche de veilleur. Dans sa réponse, Jean-Paul II s'adresse au monde universitaire en rappelant que la vocation de l'Université Catholique est d'être ouverte à la vérité dans tous les domaines. A la fin de l'intervention du Pape, les étudiants lui offrent une calotte où sont brodés les insignes des 9 facultés. Ce qui, comme on peut le voir sur notre photo, semble poser un dilemme au Saint-Père et provoquer l'hilarité de Mgr Massaux.

Véronique Oruba, petite-fille d'un mineur polonais et présidente de l'AGL, prononce un discours qui ne laisse personne indifférent : ni l'Opus Dei (organe de choc des intellectuels catholiques possédant 3 maisons communautaires sur le site), ni les étrangers, ni certains hommes politiques présents à la manifestation. Elle y redit la nécessité d'être à l'écoute afin de permettre le dialogue qui aboutira à un humanisme véritable. Notre photo (à dr.) : le St-Père congatule V. Oruba.

Les chorales Saint-Remi et Universitaires étaient placées sous la conduite du professeur Philippe Mercier que l'on aperçoit au centre sur notre photo de g. en bas de page.

Une attitude familière du Saint-Père avant de quitter notre Ville en emportant les questions auxquelles il n'a pu répondre pour en faire sa préoccupation pastorale.



Dave



Dave



VILLE D'OTTIGNIES-LOUVAIN-LA-NEUVE

ECHEVINAT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE



**Rentrée scolaire
Lundi 2 septembre 1985**



Madame, Monsieur,

L'Administration Communale d'Ottignies-Louvain-La-Neuve a l'honneur de vous informer que la reprise des cours aux Ecoles Communales se fera le lundi 2 septembre 1985.

Vous trouverez ci-après les indications propres à chaque groupe scolaire.

Ecole Gardienne du Centre

Avenue des Combattants 35
Chef d'école : Madame HANNON
Tél. école : 41 05 63
Rentrée à 8 h. 30.

Ce groupe scolaire comprend :

- quatre classes gardiennes dont une accessible aux enfants de 2 ans et 6 mois ; une section primaire de l'Athénée y est attenante ;
- repas chauds et distribution de potage à midi ;
- assurance accidents ;
- transport en minibus pour les élèves éloignés ;
- garderie matin et soir de 7 h. 30 à 18 heures ;
- grand jardin arboré aménagé pour les enfants.

Renseignements et inscriptions les 27 et 28 juin de 8 h. 30 à 15 heures et le jour de la rentrée.

Ecole Gardienne de La Croix

Chaussée de la Croix 80A
Chef d'école : Madame SEMAL
Téléphone : 41 35 85
Rentrée à 8 h. 30.

Ce groupe scolaire comprend trois classes dont l'une est accessible aux enfants âgés de 2 ans et 6 mois. Une section primaire de l'Athénée y est attenante.

L'enseignement communal vous procurera en outre les avantages suivants :

- surveillance du repas de midi ;
- repas chauds et distribution de potage à midi ;
- distribution de lait le matin ;
- assurance accidents ;
- transport en minibus pour les élèves éloignés ;
- garderie le matin à partir de 7 h. 50, le soir jusqu'à 16 h. 20.

Renseignements et inscriptions les 27 et 28 juin de 8 h. 30 à 15 h. et le jour de la rentrée.

Ecole Gardienne de Limelette « Au jardin de la vie »

Avenue de Jassans 67
Chef d'école : Madame J. LIBERT
Tél. école : 41 05 62
Tél. privé : 41 69 55
Rentrée à 8 h. 30.

Ce groupe scolaire comprend deux classes dont l'une est accessible aux enfants de 2 ans et 6 mois :

- une garderie est assurée de 7 h. 30 à 18 h.
- repas chauds et potage à midi ;
- distribution de lait, jus de fruits, le matin ;
- classes de forêt (par épargne hebdomadaire) ;
- assurance accidents ;
- transport en minibus pour les élèves éloignés ;

Renseignements et inscriptions tout le mois de juin à l'école et le jour de la rentrée ou par téléphone 41 69 55 Mme Libert.

Ecole Gardienne du Buston (Limelette)

Avenue des Sorbiers
Chef d'école : Madame BRUNETTA-MOREAU
Téléphone : 41 11 55
Rentrée à 8 h. 30.

Ce groupe scolaire comprend :

- deux classes maternelles dont l'une est accessibles aux enfants ayant atteint l'âge de 2 ans et 6 mois durant le courant du trimestre ;
- assurance accidents ;
- distribution de lait ou jus d'oranges le matin et l'après-midi ;
- surveillance du repas de midi : repas chauds, dîner tartine + potage ;
- garderie assurée le matin de 7 h. 30 à 8 h. 30 et le soir de 15 h. 30 à 17 h. 30 ;
- distribution de collations ;
- transport en minibus — Arrêt à proximité de l'école.

Renseignements et inscriptions les 27 et 28 juin de 8 h. 30 à 17 heures et le jour de la rentrée.

Ecoles Gardienne et Primaire de Blocry

Rue Haute 1

Chef d'école : Madame DELAFONTAINE-VAN LINDEN

Téléphone : 41 77 20

Rentrée à 9 heures.

Ce groupe scolaire comprend :

- 1) une section gardienne composée de 6 classes dont une classe d'accueil réservée aux enfants de 2 ans et 6 mois ;
 - 2) une section primaire pour garçons et filles de 6 à 12 ans conduisant à l'obtention du certificat d'étude de base ;
 - 3) une classe d'adaptation pour aider les enfants en difficulté d'apprentissage ;
 - 4) une extension de l'Académie de Musique pour les enfants à partir de 7 ans ;
- Cours de solfège — cours d'instruments : piano, guitare, violon, flûte, percussion.

L'enseignement communal vous procurera en outre les nombreux avantages suivants :

- gratuité des fournitures classiques ;
- surveillance du repas de midi ;
- cours facultatif du néerlandais à partir du degré supérieur ;
- cours audio-visuels ;
- orientation scolaire ;
- cours hebdomadaire de natation ;
- cours d'éducation physique donné par maître spécial ;
- cours de religion catholique et protestante, morale non confessionnelle ;
- initiation à l'informatique ;
- classes de forêt en 6^{ème} année ;
- assurance accidents ;
- transport en minibus pour les élèves éloignés et du site universitaire ;
- activités socio-culturelles le mercredi après-midi ;
- garderies et études surveillées, matin et soir dès 7 h. 30 jusque 18 heures ;
- repas chauds et distribution de potage à midi.

Renseignements et inscriptions : du 14 au 30 juin durant les heures de cours ; du 19 au 30 août de 10 à 13 h. et de 15 à 18 h. aux Pavillons, rue Haute (à côté de l'Eglise de Blocry). Téléphone 41 77 20.

Ecoles Gardienne et Primaire de Limauges

Rue des Ecoles 1

Chef d'école : Madame Louise MAMBOUR

Tél. école : 61 22 76

Tél. privé : 61 49 19

Rentrée à 8 h. 45.

Ce groupe scolaire comprend :

- a) une section gardienne accessible aux enfants de 2 ans et 6 mois : répartis dans deux classes.
- b) une section primaire pour garçons et filles conduisant à l'obtention du diplôme de fin d'études primaires.

L'enseignement communal vous procure en outre les avantages suivants :

- gratuité des fournitures classiques ;
- un cartable est offert par les « Amis des Ecoles » aux élèves entrant en première année ;
- surveillance du repas de midi ;
- cours facultatif de néerlandais au degré supérieur ;
- initiation à l'informatique au degré supérieur ;
- cours de natation ;
- cours de gymnastique donné par maître spécial ;
- cours de religion catholique et islamique, morale non confessionnelle ;
- assurance accidents ;
- garderies gratuites le matin à partir de 7 h. 30 ;
- garderies pour les maternelles de 15 h. 45 à 17 h. 30 ;
- études dirigées de 15 h. 45 à 17 h. 30 ;
- transport en minibus pour les élèves éloignés, l'itinéraire et l'horaire seront communiqués aux parents dès la rentrée.

Renseignements et inscriptions : du 21 au 30 juin : de 7 h. 30 à 17 h. : les 27, 28, 29, 30 et 31 août : de 10 à 12 h. et le jour de la rentrée, our par téléphone.

Ecoles Gardienne et Primaire de Mousty

Rue des Coquerées 4
Chef d'école : Madame DELVEAUX
Téléphone : 61 2340
Rentrée à 8 h. 45.

Ce groupe scolaire comprend :

- 1) trois classes maternelles accueillant les enfants dès l'âge de 2 ans et 6 mois.
- 2) Six classes primaires pour garçons et filles conduisant à l'obtention du diplôme d'examen cantonal et du certificat d'études de base.

L'enseignement communal vous procurera en outre les nombreux avantages suivants :

- gratuité des fournitures classiques ;
- un cartable est offert par « Les Amis des Ecoles de Cérroux-Mousty » aux élèves entrant en première année ;
- surveillance du repas de midi ;
- initiation à l'informatique à partir du degré supérieur ;
- cours facultatif du néerlandais à partir du degré supérieur ;
- remédiation pour les élèves en difficulté d'apprentissage ;
- cours d'éducation physique donné par maître spécial dans une salle équipée du Centre sportif de la plaine des Coquerées ;
- cours hebdomadaire de natation donné par maître spécial ;
- cours de religion catholique, protestante et de morale non confessionnelle ;
- épargne scolaire ;
- assurance accidents ;
- activités socio-culturelles le mercredi après-midi ;
- théâtre jeunesse musicale ;
- garderies et études surveillées, le matin à partir de 7 h. 15 et le soir jusqu'à 17 h. 30 ;
- surveillance récréative pour les enfants des classes maternelles à partir de 15 h. 40 ;
- repas chauds et distribution de potage à midi ;
- transport en minibus pour les élèves éloignés dans toutes les directions ; l'itinéraire et l'horaire seront communiqués aux parents dès la rentrée.

Renseignements et inscriptions tout le mois de juin entre 7 h. 30 et 15 h. 30 ; les 28, 29, 30 et 31 août, entre 9 h. et 11 h. 30 et le jour de la rentrée ou par téléphone.

Madame DELVEAUX, rue des Coquerées 60.
Téléphone : 61 3956 (prive).

Ecole Gardienne de Cérroux

Place Communale
Madame PEETERS
Dépend de l'Ecole de Limauges
Rentrée à 8 h. 45.

Cette école comprend une section gardienne accessible aux enfants ayant atteint l'âge de 2 ans et demi. Garderie de midi.

Renseignements et inscriptions le jour de la rentrée ou les 27, 28, 29, 30 et 31 août de 10 à 12 heures, rue des Ecoles 1 à Limauges.

L'itinéraire et l'horaire du minibus seront communiqués aux parents dès la rentrée par le Chef d'école.

Nous comptons sur les habitants des divers quartiers de notre ville en expansion pour encourager nos écoles communales et nous les assurons de notre appui total ainsi que du dévouement complet du personnel enseignant.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de notre considération distinguée.

L'Echevin de l'Instruction Publique,
C. DELBRASSINNE-MATHIEU

Jeunes

3. Niveau Secondaire

Réseau Libre :

Colège du Christ-Roi
rue du Reniveau, 25
Directeur : R.P. Foulon
Tél. : 41 57 67

Lycée Martin V
rue du Collège, 3
Directeur : M. De Vlamming
Tél. : 41 39 25

Ecole Normale St-François d'Assise
rue Archimède, 4
(Audit. Ste Barbe - 3^e ét.)
Directeur : M. Thierry
Tél. : 43 20 34

Réseau Officiel :

Athénée Royal (section secondaire)
av. des Villas, 15
Préfet : M. Burniau
Tél. : 41 54 46

4. Enseignement de Promotion Sociale

Secrétariat d'Apprentissage
(formation permanente des Classes Moyennes)
Secrétaire : M. Waterlot
rue des Fusillés, 67
Tél. 41 68 61

5. Enseignement artistique

Académie Intercommunale de Musique
av. des Combattants, 17
Directeur : M. Bodson
Tél. : 41 11 24

6. Niveau Supérieur

Institut Cardyn (Etudes Sociales)
rue de l'Hocaille, 10
Directeur : M. Van Haepere
Tél. : 41 72 46

Institut des Arts de Diffusion
(Audiovisuel - Théâtre)
rue des Blancs Chevaux, 38
Directeur : M. Delmée
Tél. (41 05 54

7. Niveau Universitaire

Université Catholique de Louvain
place de l'Université, 1
Recteur : Mgr Massaux
Tél. : 43 21 72

VOUS AVEZ UN ORDINATEUR ?

Maintenant,

CABAY A LES PROGRAMMES EN FRANÇAIS...

APPLE - SINCLAIR - COMMODORE -
JEUX - GESTION - TRAITEMENT DE
TEXTE - LANGUES - ...
MATÉRIEL THOMSON

CABAY
LUNDI / SAMEDI - 10 - 19 H. -
DIMANCHE - 11 - 19 H. -
AUSSI LES 23 ET 30
DECEMBRE 1984.

CABAY - AGORA 11
1348 LOUVAIN-LA-NEUVE
010 | 41 90 16.



Centre de Formation d'Animateurs

Depuis 20 ans le CFA s'occupe de la formation des animateurs. Les 22 et 23 juin le Centre célèbre son 20^e anniversaire dans la magnifique propriété du Château de Clerlande (Allée de Clerlande, 3).

La participation aux ateliers et aux animations pour enfants est gratuite mais il est souhaitable de réserver au n° 41 00 21

Programme

22 juin :

10 h. Accueil (Petit Déjeuner - 40,- F.)
11 h. Ateliers (Rythme — Constructions Jeux — Audio-Visuel, Vidéo — Théâtre) — Animations pour enfants

13 h. 30 — Repas (Déjeuner - 120,- F.)
14 h. 30 — Ateliers — Animations pour enfants

17 h. 30 Réception — cocktail
18 h. 30 — Repas (Buffet - 200,- F.)
21 h. Spectacle école d'animation théâtrale (Plein air)
23 h. Bar (Musique Jazz) — Bières spéciales

23 juin :

10 h. Accueil (Petit Déjeuner - 40,- F.)
11 h. Ateliers (voir 22 juin)
13 h. 30 Repas (Déjeuner - 120,- F.)
14 h. 30 Ateliers

Jardins Service

Entreprise espaces verts

Création - Réalisation - Entretien

Pépinières :

Vaste choix arbustes - conifères
vivaces - rosiers - fruitiers...

à partir du 10 décembre :

nos sapins de Noël en mottes

Rue Haulotte 27
1342 Limelette
Tél. 010/41 41 63



Participation

Réunions des Commissions Consultatives

Finances

La Commission s'est réunie le 4 février pour procéder à l'examen du Budget Communal dont la répartition des grands postes s'établit comme suit :

Dépenses :

Attributions	Ottignies-LLN	Royaume
Personnel	35 % (dont 8 % à charge de l'Éducation Nationale)	45,7 %
Fonctionnement	16 %	12,3 %
Transferts	9 % (dont 4 % au CPAS)	10,5 %
Dette	30 % (Commune) 4 % (État) 3 % (CIBE) 3 % (découvert de trésorerie dû au retard de l'État)	31,5 %

Recettes

Fonds des Communes	29 %
Impôts	53 %
Éducation Nationale	8 %
État	4 %
Revenus	5 %

Souignons à propos des revenus que le « revenu cadastral » s'est accru de 6 % par rapport à 1982 alors qu'un tiers des immeubles est exonéré d'impôts.

Sports

Lors de sa réunion du 14 février la Commission a proposé la répartition des subsides pour 1985 aux clubs sportifs de la manière suivante :

Le Rebond	10.300
BCO-MSG	7.400
Smashing Girls	19.300
Volley	6.100
C.S. Dyle	22.700
C.B. Ott.	8.700
Blocry M.F.	4.200
Judo	4.500
C.T.T. - LLN	3.700
La Prime	5.900
B. Badminton	10.200

GARS	9.700
La Sauterelle	13.400
T.C.L.	26.500
E.P.O.	9.900
C.N.O.B.	19.300
R.O.S.	1.500
Shobukan	1.500
Pétanque	1.500
Elan	1.500
R.O.C.	1.500
Francs Archers	1.500
Bon Air (Section Sp.)	1.500
Centre Réadapt. Sport.	1.500
Cercle Equestre	6.200

200.000

Famille

La réunion du 25 février a été principalement consacrée à la répartition des subsides aux sociétés locales :

Ligue des Familles	15.000
Vie Féminine	10.000
Croix-Rouge	15.000
Femmes Prévoyantes socialistes	10.000
Amicale des Pensionnés	25.000
Association Chrétienne des Invalides et Handicapés	15.000
Comité de défense des travailleurs immigrés	5.000
Entraide de Blocry	5.000
Total :	100.000

Au cours de la même réunion, il a été procédé à la synthèse des rapports remis par les membres concernant la possibilité d'établir dans notre Ville un centre du Troisième Age.

Jeunesse

La Commission s'est réunie le 6 février en présence de MM. Jacquet, Com-

mandant de Gendarmerie, Claux, Commissaire de Police, Casterman, Commissaire de Police-Adjoint et Jean-Pierre Hubens, Président de l'Association des Habitants de Louvain-la-Neuve, invités à cette séance pour éclairer les membres sur le problème de Luna-Neuve. Ce parc d'attraction et de jeux électroniques pose un grave problème de protection de la jeunesse sans qu'on puisse légalement interdire sa présence sur le site.

La Commission propose au Conseil Communal le vote d'un règlement interdisant l'accès de ce type d'endroit aux jeunes âgés de moins de 18 ans sous peine de sanctions pénales pour le tenancier.

Lors de la réunion du 18 février, la Commission adopte la répartition des subsides aux mouvements de jeunesse pour l'année 1985 dont on trouvera ci-dessous le détail :

Mojelo	11.400,-
Guide 37 ^e St-François LLN	35.075,-
Scouts Blocry	5.750,-
Patro Mousty	23.575,-
Guides Petit-Ry	11.500,-
Patro Tom Dooley	6.875,-
Scouts FEE-LLN	9.675,-
Patro St-Remy	9.125,-
Scouts Petit-Ry	18.275,-
X Club	1.875,-
Scouts 42 ^e LLN	24.500,-
Scouts du Tilleul-Céroux	3.500,-
MJC L'Omnibus	7.000,-
Total :	200.000,-

Culture

Le 11 février la Commission a procédé à la répartition des subsides pour l'année 1985 :

G.R.E.C.S. Groupe de recherches et d'expérimentation en communications sociales (Radio LLNve)	4.400
Théâtre « La Lorgnette »	8.800
« Les Vis Tchapias »	4.400
Philharmonie Concordia	15.400
Orchestre à Cordes	6.600
Fanfare St Jean des Bois	11.000
La Petite Limelettoise	4.400
La Ritournelle	4.400
Les P'tits Pot's	4.400
La Saltarelle	4.400

PAPETERIE

« Le Script »

- Fournitures de bureau
- Articles pour étudiants et écoliers
- Carterie - gadgets



Centre Commercial du Douaire
1340 Ottignies
Tél. : 010/41 1919



Participation

La Chorale St Remy	15.400
La Pagaille	4.400
Culture au Présent	4.400
C.C.O.	8.800
La Fourmi	6.600
Mousty « Photo Club »	6.600
Concerts de Midi L.L.N.	6.600
A.W.A.C.L.O.	6.600
Le Sycomore	4.400
« Plumes Romanes »	6.400
Ludothèque L.L.N.	13.200
Ludothèque Cérroux-Mousty	13.200
Bibliothèque Clinique	6.600
T.V. Com.	15.400
Club Magnétic	13.200
	200.000

En suivant les séances du Conseil Communal

Séance du 26 février

Sont également votés :

— 1.700 centimes additionnels au pré-compte immobilier

— le taux de 6 % applicable à la taxe sur les personnes physiques

— une taxe de 5.000 frs par guichet dans les établissements bancaires

— le prix des concessions aux cimetières (sans caveau : 7.500 frs ; avec caveau : 15.000 frs ; cellule dans le columbarium : 15.000 frs.)

— la taxe sur la délivrance de documents administratifs

— la taxe sur la force motrice (400 frs/Kw)

— la taxe de 21,25 % du revenu cadastral sur les immeubles exonérés temporairement du P.I.

— Une taxe de 10,- frs par jour et par M² due pour occupation du domaine public

— le règlement sur l'octroi d'une prime communale de 50.000 frs à la construction.

— la suppression de la taxe sur les chevaux de luxe

— la suppression des centimes additionnels à la taxe provinciale sur les cyclomoteurs

— la suppression de la taxe sur les gens de maison

Enfin, le Conseil Communal vote le Budget de la Ville pour l'année 1985.

Séance du 5 mars

Le Président remet la médaille civique de première classe à Mesdames Mambour et Lorent, institutrices communales de l'ancienne commune de Cérroux-Mousty.

Il remet également le diplôme du mérite de l'Institut Royal des Elites du Travail au représentant de la S.A. Benelmat.

L'Assemblée émet un avis favorable sur le budget des fabriques d'église de Rofessart, Limelette, Mousty et Cérroux.

Elle approuve également l'avant-projet d'aménagement des terrains de football de Lauzelle.

Le Conseil Communal approuve l'ins-tauration à titre transitoire et expérimental d'un « tarif industriel » applicable aux consommations d'eau (CIBE) liées à la production de biens ou de services.

Il décide également d'appliquer le tarif suivant aux garderies organisées dans les écoles communales (du lundi au vendredi) après les heures de classe ainsi que les mercredi après-midi : 10 frs par demi heure après 17 h. 150 frs pour le mercredi après-midi.



Déplacement à Jassans

Dans le cadre des échanges annuels entre notre ville et sa municipalité jumelle, un déplacement à Jassans Riottier aura lieu les 20, 21 et 22 septembre prochain.

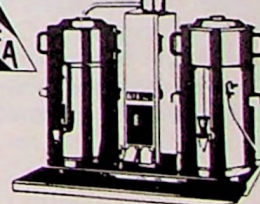
Ceux de nos concitoyens qui seraient intéressés par cette rencontre sont invités à s'inscrire au secrétariat communal avant le 30 juin 1985 (une participation financière leur sera demandée).

CGER 
nous sommes à vos côtés

ALFA



SPRL



Alfa rapid • Alpha Quick • Unic
Bravilor • Bonamat

Machines à café pour collectivités
et secteur Ho-Re-Ca

Série Thermo : Nouveauté

Place du Centenaire 4
1341 Ottignies (Mousty)

Tél. : 010/614950

Les Activités 1984 de la Croix-Rouge

Les résultats des activités de la section locale de la Croix-Rouge pour l'année 1984 ont été présentés lors de sa dernière assemblée générale.

Du rapport qui nous a été transmis nous extrayons les données suivantes :

La section a organisé 24 collectes de sang qui ont produit 3.703 sacs (3.929 en 1983). Cette baisse est due essentiellement aux départs naturels non compensés par l'arrivée de jeunes. Notre bulletin s'est fait l'écho à plusieurs reprises de cette situation.

Les deux ambulances et les secouristes ont assuré 77 interventions et 157 transports.

Les demandes de prêt de matériel sanitaire sont en augmentation constante. Ce succès est dû principalement à l'état impeccable du matériel loué et à l'accueil très aimable du personnel affecté à ce service (14 personnes).

Le cours abrégé de secourisme organisé en collaboration avec les autorités communales rencontre un grand intérêt parmi la population... mais les moniteurs manquent.

Le service social organise des fêtes, des causeries et diverses séances d'animation. Il a supervisé le prêt de plus de 7.000 livres à la Clinique St-Pierre et à la Résidence « Le Chenoy ». Il a distribué une centaine de jouets aux crèches de l'ONE et au CPAS.

Lutte contre le tétanos

Avec la bonne saison, revoici la période du jardinage ... et des blessures en apparence bénignes (piqûres de rosiers etc...).

Or, le germe du tétanos est présent dans tous les sols et atteint particulièrement les personnes âgées de plus de 60 ans qui ne seraient pas vaccinées.

Ne courez pas le risque d'une infection grave qui peut être mortelle. Adressez-vous à votre médecin traitant.

Le service social a également transmis à la Croix-Rouge de Liège le don de 25.000 frs fait par l'Administration Communale en faveur des sinistrés du tremblement de terre.

Sur le plan de l'aide internationale, il a versé une somme de 5.000 frs pour les victimes de la sécheresse en Afrique et a constitué un dépôt de couvertures (55 m²) destinées à l'Éthiopie.

La quinzaine organisée pendant les vacances de Pâques, a maintenu ses résultats antérieurs grâce au dévouement des vendeurs et aux bonnes relations avec les écoles.

Au nom de tous ceux qui ont été secourus dans l'esprit de fraternité qui honore la Croix-Rouge, nous remercions les 86 personnes membres actifs de la section locale qui ont bénévolement donné leur temps pour assurer un meilleur bien être à leurs concitoyens.

Collecte de sang

La section locale de la Croix-Rouge adresse un pressant appel à la population pour pouvoir répondre aux demandes sans cesse croissantes, de sang total, de plasma et de ses dérivés.

Posez ce geste de solidarité à l'un des endroits suivants :

— Centre de Plasmaphérèse
place de l'Université, 4
Louvain-la-Neuve — Tél. : 41 14 71
du lundi au vendredi de 9 à 19 h.

— Clinique St-Pierre
avenue Reine Fabiola, 9
Ottignies
le samedi de 9 à 12 h.

— Centre Croix-Rouge
rue de la Station 9
Mousty
les samedis 29/6 et 3/8
de 9 à 12 h.

Ecole de Limelette
avenue de Jassans
jeudi 13/6 de 17 h. 30 à 20 h.

Renseignements : Tél. 41 34 92

Bien Manger, à Bon Prix



Pizzeria - Restaurant « Le Carolo »

Cuisine italienne et française
Centre Commercial du Douaire
Ottignies-Louvain-la-Neuve

Restauration non stop
Tous les jours de 11 h. 30 à 23 h.
Dimanches et jours fériés de 11 h. 30 à 16 h.

Réservation souhaitée : Tél. 010/41 78 72
Cadre, réception et service agréables

Harmonisation des Pensions : nouvelles dispositions

Une mesure d'assouplissement a été introduite dans les conditions d'octroi de la pension de survie octroyée aux salariés et aux indépendants.

Jusqu'au 1^{er} avril dernier, le paiement des pensions tombant sous l'application de ces régimes était suspendu lorsque les veuves de moins de 45 ans ne répondaient plus aux conditions d'octroi : charge d'un enfant ou invalidité.

Désormais, elles pourront continuer à en bénéficier. La pension ainsi maintenue étant limitée au minimum de pension de survie.

Les veuves dont la pension a été suspendue peuvent introduire une nouvelle demande avant la fin de l'année (effet rétroactif à la date du 1.4.85).

La pension de survie est également étendue aux veufs à qui les dispositions qui précèdent sont également applicables.

Dépannages divers — Halte garderie du C.P.A.S.

Si vous avez du temps libre, que vous souhaitez dépanner quelqu'un (une maman qui doit se rendre à la consultation d'un médecin ou qui doit tout simplement faire une course urgente, une personne âgée qui requiert la présence d'une tierce personne, ...) contactez-nous !

Nous recevons régulièrement des demandes de cet ordre.

Nous serions heureux de pouvoir apporter une solution aux problèmes de ces personnes ainsi que de vous aider.

Pour tout renseignement, veuillez sonner le 411532 de 9 h. à 12 h. et de 13 h. à 16 h. du lundi au vendredi.

Système d'alarme

Nous informons les personnes âgées isolées et handicapées de la Ville de la possibilité de jouir d'un système d'alarme leur permettant de signaler au voisinage, une chute ou un malaise et ainsi de déclencher une aide immédiate.

Pour tout renseignement, veuillez vous adresser au CPAS durant les heures de bureau au 411532.

C.P.A.S. : Service garde d'Enfants Malades

Depuis le début de cette année 1985, le C.P.A.S. a mis sur pied un service de garde à domicile d'enfants malades.

Ce service s'adresse :

— en priorité aux enfants du service des « Gardiennes à domicile » et aux enfants de la crèche communale (0 à 3 ans)

— à tous les enfants ottintois de 0 à 8 ans dont l'état de santé justifie le maintien à domicile. Il n'est pas exclu de pouvoir dépanner des enfants ottintois de plus de 8 ans. Dans ce cas, c'est l'enquête sociale qui en détermine la nécessité et qui justifie le dépannage.

Pour y faire appel, il faut que le médecin traitant ait vu l'enfant malade et ait donné son diagnostic et le traitement éventuel. Ce n'est qu'après le passage de celui-ci qu'une puéricultrice pourra venir chez vous garder votre enfant.

La redevance réclamée aux parents est celle qui est perçue pour le placement d'un enfant en crèche ou au service gardiennes, laquelle est calculée en fonction des revenus nets cumulés du ménage. Ce montant est majoré de 25 % à titre d'intervention dans les frais supplémentaires du service.

Heures d'ouvertures du service :
Tous les jours de 8 h. 30 à 16 h. 30.
Possibilité de téléphoner pour toute demande d'information ou de dépannage au 411532.

Heures de dépannage :
à convenir en fonction du certificat médical du médecin et des possibilités du service (durée maximum des prestations de 8 h. à 18 h. du lundi au vendredi).



EXPO CARRELAGES

PRIX DE GROS

Ouvert du mardi au vendredi
de 10 h. à 12 h.
de 14 h. à 18 h.
Samedi de 10 h. à 16 h.
T.V.A. 693.016.59

Ottignies
Av. des Combattants 81
Tél. : 010/415415

Curriculum vitae, lettre d'accompagnement, entretien d'embauche... Demandeurs d'emploi, partez gagnants !

Que vais-je devenir ? Des centaines de milliers de chômeurs et de travailleurs au statut précaire (stagiaires, C.S.T., T.C.T., etc.) se posent aujourd'hui cette question angoissante, se sentent inquiets et désespérés, éprouvent même souvent un complexe de culpabilité. Si vous êtes dans ce cas, dites vous bien que se plaindre, c'est se diminuer, et retrouvez le goût de vous battre : on n'embauche jamais des gens tristes ou sans énergie. Pour augmenter vos chances de trouver ou de retrouver un emploi, consultez les annonces publiées dans les journaux ou apposées aux valves de votre bureau de pointage, écoutez la radio, participez aux « journées de l'emploi », mais envoyez aussi des candidatures spontanées aux entreprises travaillant dans votre spécialité : certaines firmes constituent ainsi des réserves de recrutement et ne font appel, lorsqu'une opportunité se présente, qu'aux personnes ayant pris contact avec elles. Si la réussite de vos recherches passe par une volonté retrouvée, il importe également, pour convaincre votre futur employeur de vos capacités, de respecter certaines règles trop souvent oubliées. Ainsi, ne perdez pas de vue que les premières sélections sont opérées sur base du curriculum vitae et de la lettre d'accompagnement...

Le curriculum vitae : votre passeport !

Le curriculum vitae doit être lisible du premier coup d'œil (ne dépassez pas

deux pages, trois si vous possédez une large expérience professionnelle) et présenté correctement : attention aux ratures, aux fautes d'orthographe, aux marges inégales... Faites-le dactylographier, si possible à la machine électrique, et utilisez du papier blanc de format standard (21 x 29 cm). Pour être efficace, votre curriculum vitae doit persuader l'employeur que vous êtes bien l'élément qu'il recherche ; vous l'adapterez donc en fonction du destinataire, tout en veillant à la facilité de lecture et de compréhension. S'il est permis, et même souhaitable, de personnaliser le document au gré de votre imagination (pas de votre fantaisie !), nous distinguerons néanmoins cinq parties importantes :

1 — La fiche signalétique : elle comportera vos nom et prénom, date de naissance, adresse complète et numéro de téléphone (ou celui d'un voisin plaisant), votre situation familiale (état-civil — profession du conjoint — composition du ménage), votre nationalité et votre situation militaire.

2 — La formation : mentionnez vos diplômes les plus importants et la connaissance éventuelle de langues étrangères. Certains travaux dignes d'intérêt (mémoires, thèses, publications ...) peuvent également être cités dans cette rubrique.

3 — L'expérience professionnelle : si vous n'en avez pas encore, contentez-vous de résumer les activités marquantes de votre vie d'étudiant. Si vous avez déjà travaillé, faites le bilan de votre passé professionnel en indiquant les noms de vos différents employeurs, la fonction exercée (une description s'impose !) et la raison de votre départ. N'oubliez pas de dater

toutes ces activités et citez éventuellement les noms de personnes susceptibles d'appuyer votre candidature, de répondre de votre compétence et de votre honnêteté.

4 — Votre objectif professionnel : résumez en deux ou trois lignes, et de façon précise, la fonction que vous visez.

5 — Des renseignements divers : vous pouvez (ce n'est pas indispensable), parler de vos hobbies, qui aident le lecteur à cerner votre personnalité. Mentionnez aussi la date à laquelle vous pouvez être libre. Le document terminé, faites-le photocopier ou imprimer en offset. Si vous décidez d'y joindre une photo (certains employeurs l'exigent), placez-la sur la première page, en haut, à droite, et surtout, présentez un visage ouvert : il serait stupide de vous faire écarter pour incompatibilité physique.

La lettre d'accompagnement : votre carte de visite !

Une lettre de candidature est obligatoirement rédigée à la main et habituellement à l'encre, par souci de politesse. Respectez la règle de concision (pas de « roman » : celui qui vous lit n'a que peu de temps à vous consacrer), utilisez un style direct, rappelez-vous que l'orthographe doit être impeccable (au besoin, n'hésitez pas à faire écrire — ou relire — votre lettre par une personne habituée à rédiger). Le service « Monsieur Emploi » de la R.T.B.F. conseille la présentation suivante :

Monsieur ...,

— 1^{er} paragraphe : une introduction qui sert à capter l'intérêt du lecteur.

— 2^e paragraphe : donnez la raison de votre démarche.

— 3^e paragraphe : référez-vous à votre curriculum vitae et exposez les raisons pour lesquelles votre interlocuteur doit vous accorder un rendez-vous (il doit trouver dans votre texte le début d'une solution à ses problèmes !).

— 4^e paragraphe : une formule de politesse.



Rue Abbessé 53
5864 - Nil-Saint-Vincent

hubert de brye

entreprise de parcs et jardins

tél.
010*65.79.21

L'entretien d'embauche : apprenez à vous vendre !

Si vous êtes convoqué pour un entretien d'embauche, partez gagnant ! Dites-vous bien que si votre dossier a retenu l'attention de l'entreprise, c'est en raison de l'intérêt que celle-ci manifeste envers votre formation et votre compétence professionnelle. Persuadez-vous donc de vos chances de succès, évitez toute panique : ce n'est pas votre vie qui se joue en un seul rendez-vous !

Une seule règle s'impose ici : le savoir-vivre. En conséquence,

— habillez-vous correctement (mais pas de style « endimanché » ou « cérémonieux... un costume de ville suffit !)

— ne vous asseyez pas avant d'y être invité.

— ne fumez pas, ne gesticulez pas sur votre chaise, veillez à la correction de votre langage.

— ne prenez pas la parole en premier, répondez tranquillement à toutes les questions, parlez de ce que vous savez faire en vous demandant « Qu'attend-il de moi ? ». Vous trouverez ainsi plus aisément les bonnes réponses et donnerez à votre interlocuteur l'envie de vous engager.

Dès que la personne qui vous a interrogé se lève, levez-vous aussi : c'est un signe que l'entretien est clos et sous aucun prétexte, vous n'avez à le prolonger. Pas de courbettes inutiles. Vous saluez, remerciez et sortez.

Un ultime conseil : si l'interview d'embauche s'est avérée décourageante, ne laissez pas tomber les bras. Des réponses telles que « Vous êtes trop jeune », « Vous manquez d'expérience », « Vous avez trop (!) de diplômes », « Vous êtes trop vieux »... sont classiques et ne doivent surtout pas affecter votre moral. La roue de la chance est capricieuse : elle finira par tourner.



Rencontres enfants/seniors

Poursuivant son projet de susciter les contacts entre enfants et seniors, au sein de la commune, le C.P.A.S., en collaboration avec les institutrices maternelles de l'école du centre et de l'école de Limauges, a organisé, tout récemment, deux fêtes rassemblant enfants et « grands-parents » d'un même quartier.

Au mois de février, les enfants de la classe de Madame Hannon sont venus partager un goûter avec quelques seniors au centre 3 X 20 avenue Reine Astrid. Chacun des enfants avait préparé un cadeau à offrir aux personnes âgées, qui ont animé l'après-midi avec des chants et des danses.



Delvaux

Avec M^{me} Couvreur et les enfants de M^{me} Hannon : la « danse des canards » comme si vous y étiez !



Perot

De g. à dr. : M^{mes} Servais, Clémence (alias Bécassine) et Bourlon

Le 14 mars, c'était à l'école de Limauges d'inviter les personnes du 3^{ème} âge, où l'accueil avait été particulièrement soigné : pâtisserie confectionnée par les enfants, animation récréative...

Nous remercions les institutrices d'avoir mis tout en œuvre pour la réussite de ces rencontres qui ont une valeur éducative dans la mesure où elles suscitent des liens entre enfants et personnes âgées.

Ce projet n'en est encore qu'aux balbutiements. Mais conscient de son intérêt, le Service d'Aide aux Familles et aux Personnes Agées du C.P.A.S. compte bien le développer.



BCO

Ah ! La belle histoire que raconte M^{me} Bourlon



Valambois

Quelques élèves de l'école de Limauges.

Parkings pour Handicapés

Nous attirons tout d'abord l'attention de nos lecteurs sur le fait que les emplacements réservés aux véhicules des handicapés ne peuvent être occupés que par les autos portant au pare-brise la carte prévue par l'A.M. du 12.7.1973.

Sur le territoire de la Ville on dénombre 33 espaces réservés uniquement aux

handicapés. Nous vous en donnons la localisation :

- Av. de l'Espinette : 2
- Parking du Rest. « La Grange » : 1
- Rue Hennebel (Eglise St-François) : 2
- Centre Lennox : 4
- Hôtel de Ville : 1
- Parking Delhaize : 3
- Parking Colruyt : 4
- Clinique St-Pierre : 14
- Plaine des Coquerées : 2



Balle Pelote « Ottignies
Bruyères »



T.C. Lauzelle



Le club organise :

Au cours de la saison, l'infrastructure du terrain de la rue de l'Invasion sera améliorée grâce à la construction de nouveaux vestiaires équipés de douches.

Voilà pour le matériel. Quant à l'équipe, elle présente le même visage que l'an dernier : un trio de frappe Ruelle-Dumont-Debruyne, la devanture Verly-Herbigniaux et cinq bons livreurs. Daniel Demeester garde le rôle de sixième jouer et ses grandes qualités de cordier. Avec de tels éléments on est en droit d'attendre la confirmation de l'équipe ottintoise au cours de cette saison plus indécise que jamais.

A l'heure où paraîtront ces lignes, tous les matches « aller » auront été joués. Il restera les rencontres « retour » dont nous donnons le calendrier pour la division I et en nous limitant à l'équipe jaune et bleue :

- 1.6 : Ottignies — Ninove
- 2.6 : W.E.L.A.R. — Ottignies
- 8.6 : Ottignies — Braine
- 9.6 : Tollembeek — Ottignies
- 16.6 : Ottignies — Ham-sur-Heure
- 22.6 : Horrues — Ottignies
- 23.6 : Ottignies — Pont-à-Celles
- 29.6 : Ottignies — Nivelles
- 30.6 : Buizingen — Ottignies
- 6.7 : Rebaix — Ottignies
- 7.7 : Ottignies Feluy

Enfin signalons que les éliminatoires du 3^e Tournoi de Balle Pelote d'Ottignies-LLN se dérouleront sur le ballodrome de la rue de l'Invasion les 24, 25, 26 et 27 juin, chaque fois à partir de 15 h. 30. Elles se dérouleront avec la participation de toutes les équipes de Division Nationale. Ces luttes font depuis toujours la beauté et la richesse du sport ballant parce qu'elles perpétuent l'ancestrale tradi-

tion des luttes de kermesses tout en respectant les principes en vigueur à notre époque pour des manifestations de ce type.

La grande finale du tournoi aura lieu sur le même terrain le vendredi 28 juin à partir de 15 h. 30. Nous espérons que ce sera le rendez-vous des amoureux de la petite-reine qui viendront ainsi assurer le succès de la finale indispensable pour boucler le budget d'une épreuve pour laquelle les organisateurs consentent de lourds sacrifices financiers.

1 — le week end des 29 et 30 juin : Un tournoi pour jeunes (moins de 18 ans) NON classés. Ils seront répartis en catégories d'âge et sexe. P.A.F. non membre du club 50 frs.

2 — pendant les mois de juillet et août : Stages de tennis, niveau initiation et perfectionnement — jeunes et adultes.

Rens. et inscription : tél. : 41 95 37
Lundi de 10 à 12 heures
Vendredi de 18 à 20 heures
Samedi de 10 à 12 heures.

RENTREE DES CLASSES

CIACO
Grand rue 2-14
1348 Louvain-la-Neuve

La CIACO est une société coopérative installée à Louvain-la-Neuve spécialisée en fournitures scolaires. Vous y trouverez une large gamme d'articles de papeterie de qualité. Elle accorde des remises de 10 à 30 % à ses membres. La part de coopérateur vaut 200 F et ne doit pas être renouvelée.

Tribune de l'opposition

Le Budget 1985 d'Ottignies-Louvain-la-Neuve

Edredons, boulets et manipulations

Drôle de titre pour un budget !

Et pourtant, c'est sans aucun doute celui qui résume le mieux les caractéristiques du budget de l'année.

Bien que le budget 1985 enregistre le retour de la taxe additionnelle à l'impôt des personnes physiques de 7 à 6 % — nous nous sommes opposés à l'augmentation en 1983 —, il présente néanmoins des déséquilibres flagrants.

Des édredons ?

Le budget propre de l'exercice, c'est-à-dire les recettes et dépenses prévues pour 1985, présente un excédent de dépenses de l'ordre de 29 millions. Or certaines de celles-ci, par exemple les intérêts débiteurs au Crédit communal et certaines dépenses de personnel, sont largement surévaluées.

Alors, pourquoi une telle politique ?

Et bien par tactique politicienne ! Il s'agit en fait de constituer des réserves, des « édredons » en maîtrisant l'exécution du compte relatif à ce budget. Ces bas de laine permettront alors les investissements de prestige qui se réaliseront lors des deux dernières années précédant les élections.

Des boulets ?

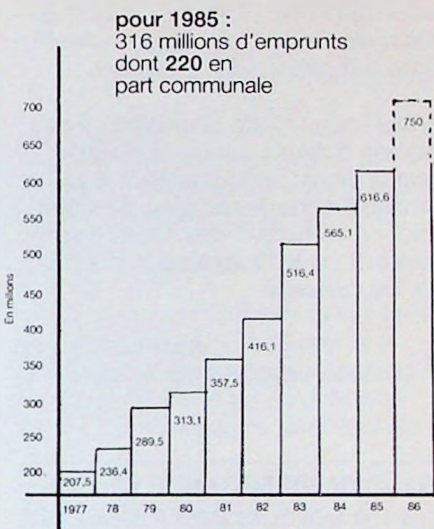
La santé d'une commune, au-delà de la situation que laisse présager le budget annuel, s'analyse au travers de l'évolution de la charge de la dette et de la dette proprement dite.

Qu'en est-il de la charge de la dette, c'est-à-dire les intérêts et les amortissements des emprunts contractés ?

Elle a augmenté de 9 % en un an et représente 40 % du volume des dépenses. Si celles-ci ont subi une augmentation de 43 % en 3 ans, la charge de la dette en passant de 104 millions en 1982 à 170 millions en 1985 enregistre une progression de quelque 65 % ! Ces chiffres parlent

d'eux-mêmes ! Premier boulet aux pieds !

Quant à la dette — le montant total à rembourser — elle a doublé en 5 ans, passant de 313 millions en 1980 à 617 millions en 1985. Le tableau ci-dessous illustre cette progression.



Pourquoi une telle escalade ? Et bien pour mener leur politique, la majorité creuse le trou de la dette. Les emprunts à rembourser s'accroissent. Prenons un exemple : la commune emprunte pour acheter de nouveaux vélomoteurs. Toute proportion gardée, c'est comme si vous empruntiez pour acheter un nouveau robinet !

Si, comme nous l'avons maintes fois proposé, certains travaux ne sont pas financés par des formules inusitées telles les réaffectations d'emprunts et les transferts, si la croissance est maintenue, si le suzerain local, fort de ses droits canoniques, continue sa politique de prestige — centre administratif démesuré et autres fanfaronnades — ce sera le milliard pour 1988. Deuxième boulet aux pieds !

Venons-en aux manipulations !

Par des tripotages au niveau du tableau de tête du budget — notamment l'inscription de recettes déjà comptabilisées antérieurement, à concurrence de 32 millions — la majorité a caché la vérité. Contrairement à ce qu'elle a affirmé, le budget n'est pas en équilibre mais présente un déficit de 31.407.175 !

C'est l'histoire de l'arroseur arrosé !

Ce déficit trouve sa cause dans l'excédent de dépenses décrit plus haut.

Aujourd'hui, nous prenons les paris ! Lors des modifications budgétaires, les « coussins » se dégonfleront et le montant des dépenses seront davantage le reflet de la réalité.

En fait, la majorité PRL — PSC se cantonne dans une politique qui manque d'imagination et refuse le principe du budget vérité. Elle préfère la manipulation à l'exactitude, à la cohérence et la transparence !

Pour Démocratie Nouvelle
Jean-Marie Dubois,
Conseiller communal

Règlement de police

A Louvain-la-Neuve il y a de plus en plus d'établissements qui proposent comme divertissement des jeux électroniques. Un grand nombre d'enfants sont attirés par ces jeux et certains vont jusqu'à mendier pour pouvoir y aller jouer.

Patrick Dupuis a proposé au conseil communal d'adopter un règlement de police permettant d'interdire l'accès de ces lieux aux jeunes de moins de 18 ans.

Il ne s'agit pas bien entendu d'un règlement anti-jeunes. Pas question de punir ceux-ci mais bien obligation stricte pour les tenanciers de ces établissements de bien surveiller l'âge de leurs clients. La commission jeunesse a émis, à l'unanimité, un avis favorable et le point sera à l'ordre du jour d'un tout prochain conseil communal. Il devra ensuite être approuvé par l'autorité de tutelle.

(Pour plus de renseignements vous pouvez contacter Patrick Dupuis).

Voyez la liste de vos conseillers en page suivante.

Tribune de l'opposition

Participez à la gestion de votre commune, contactez vos conseillers communaux : Jacques Benthuyts, Willy Daout, André Decaffmeyer, Jean-Marie Dubois, Maud Duchâteau-Maillet, Patrick Dupuis, Valmy Féaux et Gustave Schoonjans.

Vos conseillers C.P.A.S. : Nelly Barbieux, Charles Poussière et Raoul Vassart.

Sedilec, la commune et le gaspillage de l'énergie

Les enjeux liés aux intercommunales de distribution de gaz et d'électricité soulèvent rarement l'intérêt des mandataires communaux. C'est pourtant ce qui s'est passé au début de l'année, lorsque le Conseil Communal a eu à se prononcer sur une modification des statuts de Sedilec.

Pour l'essentiel, cette modification prévoyait que si une commune décide de mettre en place ou autorise l'installation d'un service de fourniture de distribution concurrent de l'énergie électrique et du gaz, le Conseil d'Administration de Sedilec peut soit exiger de la commune le versement d'une indemnité pour compenser les pertes de rentabilité, soit exiger le rachat par la commune de l'infrastructure de distribution, et son retrait de l'intercommunale.

L'intention qui est à la base d'une telle disposition est limpide. Il s'agit de dissuader rigoureusement toute initiative visant à valoriser des ressources d'énergie alternatives à la production d'électricité par centrales thermiques (classiques ou nucléaires). Cette logique est défendue au sein de Sedilec par Unerg qui est un des trois grands producteurs d'électricité en Belgique. Or il faut savoir que :

1 — le parc de production d'électricité est largement en surcapacité ce qui incite les producteurs à organiser le gaspillage de l'énergie,

2 — les centrales thermiques n'ont pas un très bon rendement (de l'ordre de 35 %),

3 — les centrales doivent importer la quasi-totalité de leur combustible.

Face à ces inconvénients, une série de systèmes de récupération des énergies locales (déchets, eau, vent) ou de

production combinée chaleur-électricité (dont le rendement est de 80 % environ) deviennent des concurrents sérieux. C'est d'ailleurs pour empêcher que ne s'installe le chauffage urbain à Nivelles que cette modification statutaire avait été imaginée en 1981 !

Au Conseil Communal, nous avons rappelé tout cela. Et de la commune qui est la première à avoir installé une Commission de l'Energie, on était en droit d'attendre le rejet franc et massif d'une telle disposition statutaire.

Eh bien non ! Cette disposition a été adoptée majorité contre opposition. C'est la raison principale pour laquelle, tirant les leçons de cet épisode regrettable, j'ai remis ma démission comme président de la Commission communale de l'Energie.

Jean-Luc Roland

Conseiller communal « Vivre Autrement »

Les investissements de prestige ne sont-ils pas indécents à l'heure actuelle ?

C'est la question que l'on se pose très naturellement lorsqu'on prend connaissance du projet communal d'aménagement des terrains de football de Lauzelle.

Mais avant d'aller plus loin, il est indispensable que les choses soient claires pour le lecteur de cet article. Le groupe « Vivre Autrement » est tout à fait favorable à l'installation d'une infrastructure sportive de qualité pour le Royal Ottignies Stimont qui s'est vu obligé de quitter ses anciennes installations de Blocry. De là à accepter un investissement d'environ 40 millions, il

y a un pas énorme que nous n'avons pas voulu faire alors que la fiscalité communale a subi une ascension vertigineuse et que la dette de la ville approche allègrement la barre du milliard de francs.

Un dirigeant de ce Club de football, et non des moindres, nous a même avoué n'avoir jamais demandé une installation d'une telle ampleur. Mais dans l'esprit du Bourgmestre, il faut que cette infrastructure sportive fasse bonne figure face à son voisin géant de Blocry, d'où l'installation d'un club-house de plus de 20 millions. Pour une surface intérieure de 543 mètres carrés, cela amène approximativement le prix du mètre carré à 40.000 frs. Qui peut encore se permettre de construire à ce prix-là à notre époque ?

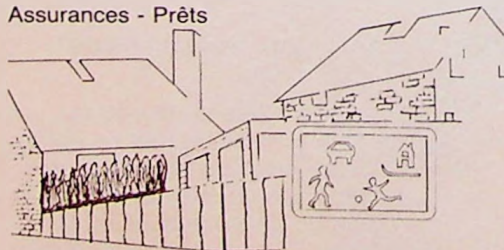
Bien sûr, nous dit-on, l'Etat va financer 60 pourcent de ce complexe, ce qui limitera la part communale à environ 16 millions. Il ne faut cependant pas oublier que ce cadeau de l'Etat c'est finalement nous, contribuables, qui allons le financer avec nos impôts. Quant à la part communale, son poids sur la dette nous obligera à rembourser quelques 2 millions par an, soit environ 100 francs par habitant, et ce pendant 20 ans.

Qui d'entre nous ne serait pas d'accord de voir cette contribution raisonnablement baissée, quitte à ce que l'infrastructure soit moins ambitieuse mais peut-être plus proche de l'esprit du club qui sera appelé à l'utiliser.

Jacques Lega
Conseiller Communal
« Vivre Autrement »

philippe gomez

Assurances - Prêts



Try Martin 5 (Hocaille Clos)
1348 Ottignies-Louvain-la-Neuve
Tél. 010/41 8737

Spécialiste de l'assurance
pension et des prêts longue durée

Vous conseiller pour mieux vous assurer...

C'est mon métier

La Loi et la Fraîcheur des Denrées Alimentaires

Les denrées alimentaires sont protégées par un ensemble de prescriptions légales qui visent à protéger le consommateur contre toute falsification des produits mis en vente. Encore faut-il que les informations légales parviennent clairement aux consommateurs et que ceux-ci soient sensibilisés à cet aspect de la question.

D'autre part, il n'est pas tout de se procurer des produits frais ou conformes aux normes de vente. Encore faut-il les conserver de manière adéquate.

Produits emballés

Les emballages de produits de crèmerie et des charcuteries par exemple doivent porter une date de péremption. Celle-ci est mentionnée généralement sous forme de date limite de vente ou de consommation. Soyez attentif à cette différence ! Il est préférable que l'indication soit gravée sur l'emballage plutôt que simplement imprimée sur l'étiquette.

Quant aux emballages des produits présentés sous vide (café, ...), veillez à ce qu'ils ne soient pas décollés.

Les surgelés

La date de fabrication est imprimée sur la boîte. Il y a lieu d'en tenir compte pour ne pas dépasser les délais de conservation prescrits par le fabricant. Il faut savoir que ces délais varient suivant le type de frigo que vous possédez.

Lorsque vous vous fournissez en produits surgelés vérifiez que la température du comptoir marque au moins -18°.

Les conserves

Prenez garde aux boîtes dont le couvercle est bombé. Les boîtes rouillées ou déformées sont à écarter.

Produits en vrac

La Loi prescrit que les denrées non emballées doivent être présentées derrière un écran protecteur (contamination par bactéries ou manipulation).

Pourtant, les fruits et légumes non emballés ne sont pas soumis à cette réglementation.

Les viandes

En tout premier lieu sachez que la mention « viande fraîche » ne signifie pas qu'elle n'a jamais été congelée. Ceci est important car vous ne pouvez pas recongeler une viande (ou un autre produit) qui a été dégelé.

Si vous souhaitez congeler de la viande, commencer par la dégraisser afin d'éviter son rancissement et la diminution de son temps de conservation. En ce qui concerne la viande hachée ne la conservez pas plus de quelques heures, même au frigo.

Fruits et Légumes

La Loi admet que les fruits et légumes soient traités afin d'améliorer leur conservation. Pour éliminer les résidus des produits toxiques il y a lieu de laver tous les légumes ainsi que les fruits.

A noter qu'après épluchage les légumes ne doivent pas tremper trop longtemps car une partie de la vitamine C se dissout dans l'eau.

Les Fritures

De récents échos publiés dans la grande presse ont évoqué la qualité de l'huile utilisée dans certaines friteries belges.

L'huile d'olive ou d'arachide doit être remplacée après une vingtaine d'utilisations.

Les huiles de maïs et de tournesol deviennent toxiques lorsqu'elles sont chauffées. Réservez-les donc aux préparations crues.

Auto-Ecole

RATY

n° 2114

Montagne du Stimont 30
Ottignies

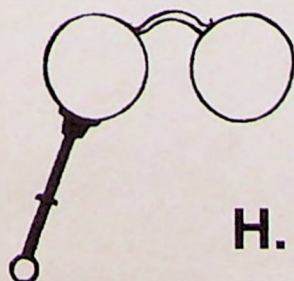
Tél. (siège administratif)
083/21 2223 après 17 h.

Avis aux chefs de famille nombreuse

L'administration communale informe les chefs de famille dont le ménage comprend au 1.1.85 au moins trois enfants à charge, demeurant et domiciliés avec eux, qu'ils ont droit à la gratuité de 100 hl d'eau dans l'immeuble où ils sont domiciliés à cette date.

Pour être valable, la demande doit être introduite sur document délivré par le Service social communal, avenue des Combattants 28 **pour le 31 juillet 1985 au plus tard** (tél. 41.63.46).

Les demandes introduites antérieurement restent valables aussi longtemps que le chef de famille est domicilié dans la localité.



H. METZMACKER

Shopping Center du Douaire
1340 OTTIGNIES
Tél. : 010/41 39 96

Place des Brabançons, 7
1348 LOUVAIN-LA-NEUVE
Tél. : 010/41 80 71

VOTRE OPTICIEN

CENTRE DE LOISIRS ACTIFS 1985

Le Centre de Loisirs Actifs accueillera les enfants de la ville de 3 à 14 ans du mercredi 3 juillet au vendredi 23 août.

Les activités — jeux, ateliers manuels, natation, ... — se dérouleront tous les jours de 8 h. 20 à 16 h. 30 à l'école de Blocry et à l'école de Limauges pour les enfants domiciliés à Cérroux-Mousty.

Les adolescents de 13 et 14 ans vivront, dans un local situé au centre d'Ottignies, des activités centrées sur différents thèmes tels que informatique, théâtre, minitrip, ... Des informations complémentaires leur seront fournies lors de l'inscription.

La participation aux frais s'élève à 70,- frs par jour et par enfant (50,- frs pour les familles nombreuses). Elle comprend :

- le transport
- l'assurance
- les activités
- les collations de 10 h. et de 16 h. ainsi que le potage à midi.

Les enfants doivent emporter leur pique-nique, des chaussures de sports, un maillot et un bonnet de bain. Les vêtements et objets seront marqués au nom de l'enfant.

Une demande d'intervention pourra être introduite auprès de la mutuelle.

Trajets et horaires des bus

Trajet Limelette, Petit-Ry, Ottignies.

Gare d'Ottignies	7.50	17.01
Eglise St-Géry	7.52	16.59
Place de l'Europe	7.54	16.57
Maison Communale de Limelette	7.56	16.55
Eglise de Rofessart	7.59	16.52
Buston (café)	8.04	16.47
Place de l'Aubépine	8.06	16.45
Av. de la Résistance/Vx Ch. Genappe	8.08	16.43
Av. René Jurdant/Rue de Pinchart	8.11	16.40
Rue du Monument/Rue Franquénies	8.16	16.35
Rue du Monument/Av. Reine Astrid	8.18	16.33
Bas chaussée de la Croix	8.20	16.31
Ecole de la Croix	8.22	16.29
Rue de l'Invasion	8.24	16.27
Ecole de Blocry	8.26	16.25

Trajet Louvain-la-Neuve

Gare d'Ottignies	7.55	16.45
Route de Blocry/Av. de Lauzelle	8.00	16.40
Av. de Lauzelle/Av. de Citeaux	8.02	16.38
Place Galilée	8.06	16.34
Av. des Arts/Av. des Coteaux	8.10	16.30
Bruyères	8.12	16.28
Ecole de Blocry	8.15	16.25

Trajet Cérroux-Mousty

Gare de Mousty	8.23	17.16
Eglise de Mousty	8.25	17.14
Av. des Tulipes/Av. Bel Horizon	8.28	17.11
Chée de Bruxelles/Av. des Rossignols	8.30	17.09
Av. des Vallées/Av. des Mésanges	8.32	17.07
Place du Centenaire (Mousty)	8.34	17.05
Rue Croix Thomas/Rue du Culot	8.36	17.03
Chée de Bruxelles/Grand'Rue	8.38	17.01
Place Communale	8.40	16.59
Ecole de Limauges	8.45	16.54

INSCRIPTIONS

Tous les enfants seront acceptés quotidiennement sur présentation d'un ticket mis en vente à partir du lundi 24 juin 1985 au service social communal, Avenue des Combattants, 28 à Ottignies, tous les jours de 9h. à 12 h.

Les tickets non utilisés seront remboursés au même bureau avant le vendredi 13 septembre 1985. Après cette date, plus aucun ticket ne sera remboursé.

Si cette initiative vous intéresse, veuillez compléter et renvoyer sous pli affranchi, le talon ci-dessous avant le 24 juin 1985.

L'échevin de l'Instruction publique
Claire DELBRASSINNE-MATHIEU.

BULLETIN D'INSCRIPTION 1985

Nom de famille des enfants

Prénom et date de naissance :

1. _____ né(e) le _____
2. _____ né(e) le _____
3. _____ né(e) le _____
4. _____ né(e) le _____
5. _____ né(e) le _____

Adresse : Rue _____ N° _____ Bte _____
Code postal _____ Localité _____

Je soussigné _____ inscrit au Centre de Loisirs Actifs 1985
les enfants mentionnés ci-dessus.

Arrêt du bus : _____

Date : _____ Signature : _____

A renvoyer à l'Administration Communale, Service Social, Av. des Combattants 28, 1340 Ottignies-Louvain-la-Neuve pour le 24 juin 1985 au plus tard.